



Cultures & Conflits

36 | hiver 1999 - printemps 2000

Rationalités et Relations Internationales. (vol. 1)

L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel

Graham T. Allison et Philip D. Zelikow



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/conflits/579>

DOI : 10.4000/conflits.579

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits liberté et sécurité, L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2000

ISBN : 2-7384-9520-6

ISSN : 1157-996X

Référence électronique

Graham T. Allison et Philip D. Zelikow, « L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel », *Cultures & Conflits* [En ligne], 36 | hiver 1999 - printemps 2000, mis en ligne le 20 mars 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/579> ; DOI : 10.4000/conflits.579

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Creative Commons License

L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel

Graham T. Allison et Philip D. Zelikow

Introduction¹

- 1 A quelle méthode pouvons-nous recourir lorsque nous sommes confrontés à un événement sur la scène internationale dont la logique nous échappe ? Penchons-nous par exemple sur cette question : « Comment expliquer l'installation par les Soviétiques de missiles à Cuba ? ». La plupart des chercheurs en science politique, ainsi d'ailleurs que la plupart des citoyens, commenceront par envisager les différents buts que les Soviétiques pouvaient avoir à l'esprit, tels que, sonder les intentions des Américains, organiser la défense de Cuba, ou encore, améliorer leur position stratégique en vue d'une éventuelle négociation. En examinant les difficultés auxquelles les Soviétiques étaient confrontés ainsi que le type d'action auquel ils ont finalement eu recours, l'analyste écartera certains buts qui lui semblent peu vraisemblables. Quand il est en mesure d'élaborer un raisonnement qui montre comment, dans cette situation particulière, compte tenu des objectifs poursuivis, il aurait choisi de placer des missiles à Cuba, l'analyste a expliqué l'action. Et en effet, dire « Je n'arrive pas à comprendre ou je n'arrive pas à expliquer que les Soviétiques aient pu prendre telle ou telle initiative », c'est constater que je suis incapable d'identifier un raisonnement qui puisse mener à l'action en question. La méthode consistant à expliquer les événements qui surviennent sur la scène internationale en s'efforçant de reconstituer les buts et les raisonnements que l'on prête à des Etats ou à des gouvernements est la marque de fabrique du modèle dit « de l'acteur rationnel », que nous appellerons également le modèle 1.
- 2 Publications universitaires, documents de politique générale, articles de presse et entretiens informels sont là pour montrer combien l'essentiel de la pensée contemporaine en matière de politique et notamment de politique étrangère procède de ce modèle conceptuel. Ainsi, deux chercheurs, spécialistes des questions militaires au

King's College de Londres, Lawrence Freedman et Efraim Karsh, offrent l'une des explications les plus courantes de l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990. Selon eux, le dirigeant irakien Saddam Hussein ne se serait jamais résolu à prendre une décision aussi désespérée « [...] si la situation économique de l'Irak n'avait été aussi désastreuse [...]. En comblant les caisses de l'Etat irakien au moyen des fabuleuses richesses du Koweït, Saddam Hussein pouvait espérer réduire considérablement la dette extérieure de l'Irak et lancer l'ambitieux programme de reconstruction qu'il avait promis à son peuple au lendemain de la guerre contre l'Iran ». Ils ajoutaient que la conquête du Koweït aurait accru le prestige de Saddam Hussein dans son propre pays et lui aurait donné « [...] une influence déterminante sur le marché mondial du pétrole. En bref, il aurait pu ainsi d'un seul coup assurer une fois pour toutes son avenir à la tête du pays »².

- 3 Comment ces auteurs parviennent-ils à cette conclusion ? A la manière d'un Sherlock Holmes, ils examinent la situation de l'Irak et notamment la question de son endettement. Ils en déduisent que dès le moment où Saddam Hussein avait commencé à masser des troupes à la frontière du Koweït et à aiguïser ses prétentions, son intention était d'envahir puis d'occuper l'ensemble du pays et non plus seulement les îles ou les gisements pétrolifères sur lesquels il existait un désaccord officiel. Cette déduction se fait notamment en soulignant l'importance de certains aspects particuliers des préparatifs de guerre de l'Irak et de certaines déclarations antérieures de Saddam Hussein. L'explication présente l'attitude de l'Irak comme le résultat d'un choix opéré par un Saddam Hussein cherchant à maximiser son utilité.
- 4 Comment les chercheurs en science politique expliquent-ils généralement le déclenchement de la première guerre mondiale ? Selon Hans J. Morgenthau, l'origine de cette dernière se trouve « [...] exclusivement dans la peur de perturber le rapport des forces en Europe ». A la veille du conflit, l'équilibre entre la Triple-Entente (le Royaume-Uni, la France et la Russie) et la Triple-Alliance (l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie) est précaire. Si l'un de ces deux blocs était parvenu à prendre un avantage décisif dans les Balkans, il aurait du même coup acquis un avantage tout aussi décisif au sein du balance of power en Europe : « C'est cette peur, écrit Morgenthau, qui en juillet 1914, poussa l'Autriche-Hongrie à régler une fois pour toutes ses comptes avec la Serbie et incita l'Allemagne à lui apporter un soutien inconditionnel. Et c'est cette peur encore qui engendra le soutien de la Russie à la Serbie puis celui de la France à la Russie »³.
- 5 Comment Morgenthau parvient-il à expliquer ces phénomènes avec autant d'assurance ? Réponse : en leur imposant une « armature rationnelle ». Selon lui, l'intérêt de cette méthode réside dans le fait qu'« [...] elle impose la rationalité au cœur même de l'action et qu'elle engendre ainsi cette étonnante continuité des politiques étrangères qui fait apparaître les politiques étrangères des Etats-Unis, du Royaume-Uni ou de la Russie, comme un phénomène continu, rationnel et intelligible... quelles qu'aient pu être les intentions premières, les préférences, les qualités intellectuelles et morales des diverses personnalités politiques qui se sont succédées au pouvoir »⁴.
- 6 Le concept de dissuasion joue un rôle essentiel dans les publications consacrées à l'étude des relations internationales. C'est un économiste, Thomas C. Schelling, qui est aujourd'hui la référence des théoriciens de la stratégie. Dans son classique, *The Strategy of Conflict*, il avance plusieurs propositions relatives à la dynamique de la dissuasion à l'ère nucléaire. Parmi ces propositions, l'une des plus importantes touche à la question de la stabilité de l'« équilibre de la terreur » : dans une situation de dissuasion mutuelle, la probabilité d'une guerre nucléaire est réduite non pas par l'équilibre des forces en

présence, mais bien plutôt par la stabilité dudit équilibre. Un équilibre est « stable » lorsqu'aucun des deux camps, s'il frappe le premier, n'est en mesure de prendre l'avantage sur le camp adverse en anéantissant sa capacité de représailles⁵. Ainsi, entre la fin des années 60 et le début des années 70, un équilibre de la terreur stable s'était instauré entre les Etats-Unis et l'URSS, et ce en raison de la taille de leurs arsenaux nucléaires respectifs ainsi que des dispositifs d'alerte et des systèmes de contrôle dont ils s'étaient dotés. En revanche, les arsenaux récents de l'Inde et du Pakistan n'ont pas encore acquis cet équilibre stable et dès lors le conflit est plus probable.

- 7 Comment Schelling est-il en mesure de soutenir une telle proposition ? Son assurance n'est pas le fruit d'un raisonnement induit d'un ensemble de cas antérieurs mais elle repose sur deux calculs. Dans une situation où les forces de deux camps s'équilibrent mais où chacun reste vulnérable, il peut s'avérer rationnel pour un camp de choisir de frapper le premier, par exemple pour détruire la capacité de représailles de son adversaire. Dans le cas d'un équilibre stable en revanche, si l'un des deux camps fait l'objet d'une première frappe il demeure encore capable de causer à son adversaire des dommages intolérables. Cette capacité de destruction réciproque garantit la dissuasion dans la mesure où aucun acteur rationnel n'adoptera une ligne de conduite qui équivaut dans les faits à un suicide national. Là où les postulats qui sous-tendent ce type de calcul sont implicitement dissimulés derrière la plupart des travaux contemporains en matière de théorie de la stratégie, Schelling, lui, reconnaît clairement que cette théorie ne peut se développer que dans le cadre d'un modèle préexistant. Selon lui, la théorie de la stratégie repose explicitement « sur le postulat d'un comportement rationnel, non pas seulement un comportement intelligent mais un comportement motivé par le calcul des avantages et des inconvénients, calcul qui à son tour repose sur un système de valeurs à la fois clairement identifié et cohérent »⁶.
- 8 Dans ces trois exemples, il est particulièrement éclairant de constater les similitudes qui existent entre des auteurs appartenant à des écoles de pensée différentes lorsqu'il leur faut expliquer un phénomène. Chacun d'entre eux suppose qu'il lui faut expliquer une action, c'est-à-dire un comportement qui reflète un but ou une intention. Chacun suppose que le sujet de l'action est un gouvernement national. Chacun suppose que l'action en question est la solution qui a été sélectionnée pour résoudre un problème d'ordre stratégique. Pour chacun, expliquer un phénomène, c'est indiquer quel but poursuivait le gouvernement au moment où il a agi et comment cette action est un choix raisonnable vu l'objectif du gouvernement. L'ensemble de ces postulats caractérise le modèle de l'acteur rationnel. En bien des aspects, le contraste entre les pensées de Morgenthau et de Schelling est on ne peut plus saisissant. Mais après avoir constaté le rôle que joue le modèle de l'acteur rationnel dans la pensée de ces deux auteurs, force est de constater qu'il existe des points communs fondamentaux entre la méthode de « reconstitution des faits par la rationalité » de Morgenthau et la « résolution des problèmes par procuration » de Schelling et qu'il y a des airs de famille entre le « chef d'Etat rationnel » du premier et le « théoricien des jeux » du second.
- 9 Malgré les différences parfois considérables de leurs centres d'intérêts et de leurs préoccupations, la plupart des chercheurs et des citoyens, procèdent le plus souvent – même implicitement – à ce type de raisonnement, lorsqu'il faut expliquer des événements survenus sur la scène internationale. Ce postulat, selon lequel les événements en politique étrangère sont bien « les actes des Nations », est tellement fondamental dans toute réflexion sur de tels problèmes que ce modèle sous-jacent n'a que rarement été mis

au grand jour : expliquer un événement de politique étrangère revient tout simplement à montrer comment un gouvernement aurait rationnellement choisi cette action. En ce sens, ce cadre de référence peut légitimement s'appeler le « modèle classique »⁷.

- 10 L'objet de ce premier chapitre n'est pas de démontrer que la grande majorité des analystes raisonnent principalement selon les termes du modèle classique. En revanche, nous essayerons de donner au lecteur les moyens d'appréhender ce modèle puis nous lui proposerons le défi suivant : reprendre lui-même les textes qu'il connaît le mieux et se faire sa propre opinion. La première partie de ce chapitre cherchera à clarifier le concept d'action rationnelle qui est au cœur du modèle classique en passant en revue succinctement les modèles plus rigoureux proposés par la théorie économique, par la théorie des jeux et par la théorie de la décision. Certains lecteurs préféreront peut-être ne voir dans ce modèle qu'un simple moyen pour essayer de comprendre les actions des gouvernements par analogie aux comportements d'individus opérant un calcul et un choix rationnels ; en ce cas, ils pourront survoler cette première partie. La deuxième partie formalisera ce modèle conceptuel sous la forme d'un paradigme analytique ; elle présentera l'essentiel de cette méthode classique d'appréhension des événements et fera une présentation synthétique des principales questions qu'une personne ayant recours au modèle de l'acteur rationnel se pose lorsqu'elle cherche à expliquer ou à prévoir une action. La troisième partie illustrera ce modèle par un rapide tour d'horizon des principaux travaux consacrés à l'étude des politiques étrangères et des relations internationales. Enfin, la dernière partie s'intéressera aux variantes du modèle de l'acteur rationnel et montrera comment elles découlent d'analyses plus complexes d'un ou plusieurs aspects du paradigme analytique.

1. Une modélisation rigoureuse de l'action

- 11 Les exemples que nous avons donnés en introduction à ce chapitre permettent de se faire une idée de l'importance du rôle joué par le modèle 1 dans la littérature consacrée à la politique étrangère. Afin de constater à quel point ce cadre de pensée a pu coloniser nos esprits, il n'est pas inutile de se pencher sur la façon dont sont traités, à l'écrit comme à l'oral, les événements qui surviennent sur la scène internationale. Nous ne les envisageons pas comme des événements autonomes, mais nous parlons volontiers de « la décision israélienne de passer à l'offensive », « la politique de la Chine vis-à-vis de Taïwan » ou encore « l'action américaine dans le golfe Persique ». Synthétiser les caractéristiques les plus pertinentes d'une situation internationale donnée en se référant à la décision ou à la politique d'un Etat, c'est déjà commencer à raisonner, au moins implicitement, dans le cadre du modèle de l'acteur rationnel. Une décision présuppose un décideur et un choix entre plusieurs alternatives se rapportant à un but défini. Une politique signifie la réalisation de certains objectifs poursuivis dans un contexte particulier. Ces concepts assimilent un phénomène à une action accomplie par un acteur qui poursuit un but déterminé. Cette identification est une simple extension d'une supposition générale et quotidienne selon laquelle ce que font les êtres humains est, au moins partiellement « intentionnellement rationnel »⁸. Cette supposition est très répandue dans les sciences sociales. Comme l'écrit Seymour M. Lipset : « En sciences sociales, d'une manière générale, [...] il est un postulat fondamental selon lequel chacun cherche toujours à flatter son amour-propre, que c'est là son but et son objectif »⁹. Et en effet, lorsqu'elles étudient le comportement de l'être humain, la théorie économique et la

science politique, mais aussi dans une large mesure la sociologie et la psychologie, appréhendent ce comportement comme étant un ensemble d'actes animés par une intention et dirigés vers un but.

- 12 Mais que signifie réellement le fait d'assimiler un comportement à une action ? A quoi s'engage-t-on lorsque l'on considère un comportement comme tendant nécessairement vers un but ou un ensemble d'actes comme étant nécessairement intentionnel et rationnel ? La théorie économique, la théorie de la décision et la théorie des jeux ont chacune contribué à élaborer un modèle rigoureux autour du concept d'action rationnelle. La rigueur de ce modèle tient au fait qu'il postule qu'une action ne se limite pas à être le résultat d'un choix opéré par un acteur poursuivant un but. En effet, le recours au concept de rationalité permet d'ajouter au concept d'intention l'idée de cohérence. Cette cohérence est double : c'est une cohérence dans le but et les objectifs vers lesquels tend cette action, une cohérence dans la mise en œuvre des principes qui permettent d'opter pour l'alternative optimale. La rationalité « [...] caractérise un comportement qui, dans une situation donnée, est adapté à la poursuite de buts déterminés »¹⁰.
- 13 L'Homo oeconomicus de la théorie économique classique et l'individu rationnel de la théorie de la décision et de la théorie des jeux savent opérer des choix de façon optimale dans des situations clairement définies et étroitement contraintes. Dans ces situations, la rationalité se réfère à cette notion, essentiellement hobbesienne, de « calcul », ou d'adaptation cohérente visant à maximiser son utilité sous des contraintes identifiées¹¹. En économie, recourir au choix rationnel, c'est choisir l'alternative la plus efficace c'est-à-dire celle qui donnera le meilleur résultat pour un coût donné ou celle qui pour un résultat donné coûtera le moins. Un ménage qui se comporte rationnellement achète l'ensemble de biens qui lui permet de maximiser son utilité ; pour cela, il choisit un panier de biens situé sur la plus haute des courbes d'indifférence qui caractérisent ses préférences. Une entreprise qui se comporte rationnellement produit de façon à maximiser son profit ; pour cela, elle fixe sa recette marginale au même niveau que son coût marginal de production. Pour la théorie de la décision, la question de la décision rationnelle se ramène simplement à un choix entre plusieurs alternatives données, chacune étant associée à un ensemble de conséquences ; la fonction d'utilité de l'acteur lui permet d'ordonner les séries de conséquences selon sa préférence. Dans un monde d'incertitude, l'acteur maximisera « l'utilité espérée ». Quant à la théorie des jeux, elle fonctionne selon la même logique mais elle met l'accent sur le fait que lorsqu'un joueur, que nous appellerons joueur A, doit choisir l'alternative pour laquelle il préfère opter, sa décision est dépendante des décisions prises par les autres joueurs. Néanmoins, une fois ces interactions maîtrisées, le choix opéré par le joueur A se ramène à son tour à une maximisation d'utilité sur la base du critère de l'utilité espérée¹².
- 14 Les quatre concepts fondamentaux de ces modèles d'action rationnelle sont les suivants :
- 15 1. Les buts et les objectifs :
- 16 La fonction d'utilité d'un acteur, encore appelée fonction de préférence ou fonction de gain, représente l'attrait, également appelé utilité, de chacun des ensembles de conséquences possibles pouvant résulter d'une action ; la fonction d'utilité traduit ainsi les intérêts de l'acteur ainsi que les valeurs auxquelles il se réfère. Au moment de prendre sa décision l'acteur dispose d'une fonction d'utilité qui lui permet d'ordonner chacun des ensembles de conséquences possibles, et ce conformément aux valeurs qui sont les

siennes et aux objectifs qu'il s'est fixé¹³. Certes, chacun de ces ensembles de conséquences sera aussi accompagné par des effets collatéraux. Pour autant on considère que l'acteur est au moins capable d'ordonner en préférences chacun des ensembles de conséquences possibles qui pourrait résulter d'une action particulière. Cette capacité formelle à ordonner joue un rôle plus ou moins important selon les théories.

17 2. Alternatives :

18 Placé dans une situation donnée, l'acteur rationnel doit choisir entre plusieurs alternatives. En théorie de la décision, celles-ci sont représentée au moyen d'un arbre de décision. Une alternative peut certes comporter plus d'un seul acte, mais elle devra toujours être suffisamment précise afin de pouvoir être différenciée des autres alternatives. (Dans certains modèles, ces alternatives sont présentées comme des choix de politiques ; cependant, si l'on se penche sur ce qui constitue effectivement ces politiques, on constate qu'il est possible de distinguer plusieurs niveaux et qu'à chacun de ces niveaux s'effectuent des analyses et des choix qui traduisent un certain nombre d'intérêts en objectifs opérationnels)¹⁴.

19 3. Conséquences :

20 A chaque alternative est associée un ensemble de conséquences, ou de résultats qui s'en suivent si cette alternative est choisie. A ce stade, les théories se distinguent selon la précision avec laquelle l'acteur est supposé capable de mesurer les conséquences de chacune des alternatives choisies.

21 4. Choix :

22 Le choix rationnel consiste simplement à opter pour l'alternative dont les conséquences sont les mieux classées dans la fonction d'utilité du décideur¹⁵.

23 Le recours à ces quatre catégories permet de formaliser le concept d'action rationnelle. Ce dernier est au fondement de la théorie économique, de la théorie de la décision, de la théorie des jeux mais aussi de la science politique ; il est à la base de notre intuition quotidienne sur l'intentionnalité des comportements individuels ou des politiques étrangères nationales. La rationalité se réfère à l'optimisation d'un choix sous contraintes identifiées. Les applications de ce modèle de l'action intentionnelle sont considérables et enrichissantes. C'est grâce à lui que les spécialistes de la théorie de la décision et de la théorie des jeux ont pu structurer l'ensemble des problèmes soulevés par la notion de choix. En économie, ce modèle est le postulat fondamental de la théorie du consommateur et la théorie de la firme. Comme le fait remarquer Anthony Downs, « les théoriciens de l'économie ont presque toujours considéré une décision comme le produit d'esprits rationnels [...]. La théorie économique repose sur cette supposition selon laquelle une rationalité consciente prédomine ». Les implications de son affirmation sont très claires : « les méthodes [économiques] traditionnelles de prévision et d'analyse peuvent être mises en œuvre [...] Si le théoricien connaît les fins que poursuit un décideur, il peut prévoir quelles actions cet acteur mettra en œuvre pour y parvenir en ayant recours à la méthode suivante : premièrement, il établit quel est le cheminement le plus raisonnable pour atteindre ses objectifs et deuxièmement, il suppose que ce cheminement sera effectivement choisi parce que le décideur est rationnel »¹⁶.

24 Ce postulat de la rationalité possède en outre une valeur explicative impressionnante. John C. Harsanyi, l'un des théoriciens les plus intéressants de la rationalité, estime que : « le concept de comportement rationnel est un principe explicatif très fort parce qu'il

permet d'expliquer, pour un grand nombre de faits empiriques, le comportement des gens sur la base des buts (ou des fins) qu'ils cherchent à atteindre »¹⁷.

- 25 Comment le chercheur en sciences sociales applique-t-il ce concept ? Harsanyi poursuit : « Du point de vue du chercheur en sciences sociales dont la tâche consiste à essayer d'expliquer et de prévoir le comportement de l'être humain, l'importance du concept de rationalité tient essentiellement au fait que si un individu agit rationnellement, alors son comportement peut être expliqué intégralement à partir des buts qu'il s'est fixé. Lorsqu'on dit que la stratégie de Napoléon dans telle ou telle bataille était rationnelle, cela signifie que son choix stratégique peut être largement expliqué en soulignant que Napoléon ne pouvait pas adopter de meilleure stratégie du point de vue de ses objectifs militaires du moment.
- 26 Pour autant, les théories qui font appel au concept d'action rationnelle peuvent également être à l'origine de très lourdes erreurs, précisément parce qu'elles permettent à la personne qui les utilise de rentrer dans la logique d'un agent, lui donnant du même coup le sentiment qu'elle comprend ce qui s'est produit et qu'elle est capable de l'expliquer. En effet, cette personne peut être tentée de croire que c'est une supposition d'ordre général, à savoir le fait de postuler l'existence de la rationalité, qui est à l'origine de l'essentiel de son explication ou de sa prévision alors qu'en réalité le gros du travail est fourni par d'autres hypothèses plus précises ou d'autres informations sur les objectifs de l'agent, sur la représentation qu'il se fait de la situation ou sur l'estimation qu'il donne des coûts et des avantages. Ces dernières années, le chercheur qui a le plus contribué à faire progresser notre connaissance de la topographie conceptuelle du comportement rationnel est Herbert Simon.
- 27 Simon fait une distinction fondamentale entre « rationalité pure » et « rationalité limitée »¹⁸. Le recours au concept de rationalité pure équivaut à postuler qu'un agent dispose d'une fonction d'utilité lui permettant d'ordonner de façon cohérente toutes les alternatives auxquelles il est confronté et d'opter ainsi pour celle dont il retirera la plus grande utilité. Si les conséquences découlant de ces alternatives sont incertaines, l'agent procédera de même mais en ayant recours au critère de l'utilité espérée. La rationalité pure ne nécessite pas de prendre en compte la nature des objectifs de l'agent ; quels que soient ces objectifs, elle suppose simplement que l'agent a pris connaissance de toutes les alternatives qui s'offrent à lui et qu'il a mesuré précisément les conséquences de chacune d'entre elles au moment où il choisira celle qui maximisera son utilité. En revanche, la rationalité limitée reconnaît les limites inhérentes du savoir et des capacités d'analyse de l'agent. Dès lors, la rationalité limitée suppose de préciser davantage chacun des quatre concepts génériques – objectifs, alternatives, conséquences et choix – en posant en outre des postulats et des informations sur l'acteur spécifique étudié. Ainsi, au lieu de déclarer irrationnel un acteur qui analyse mal une situation, la rationalité limitée intègre les valeurs, les convictions et les stéréotypes propres à cet acteur et ce, indépendamment de la justesse de ses analyses¹⁹.
- 28 Simon souligne la différence entre rationalité pure et rationalité limitée de la façon suivante : à l'aide du concept de rationalité pure, pour prévoir le choix opéré dans une situation donnée, « [...] il suffit de connaître les buts que poursuit l'acteur ainsi que les caractéristiques objectives de la situation en question. Il n'est pas nécessaire de savoir quoi que ce soit d'autre sur cet acteur ». En revanche, pour analyser ce même choix mais cette fois sous l'angle de la rationalité limitée, « [...] il faut connaître les fins que poursuit

l'acteur, mais aussi l'information dont il dispose, la représentation qu'il se fait de cette situation et enfin sa capacité à tirer des conclusions de l'information qu'il possède »²⁰.

- 29 Depuis quelques dizaines d'années, les chercheurs en science politique font usage de ces deux approches du concept de rationalité dans leurs travaux. Les tenants du behaviorisme et de l'empirisme font appel à des modèles ayant recours au concept de rationalité limitée tandis que les autres théoriciens, y compris de nombreux spécialistes de la décision rationnelle, font eux appel à des modèles ayant recours au concept de rationalité pure. Cependant, Simon montre, de manière concluante à notre avis, que lorsque l'on cherche à expliquer ou à prévoir des actions qui surviennent dans la réalité en utilisant des modèles ayant recours au concept de rationalité pure, le succès de cette entreprise dépend en fait essentiellement de suppositions supplémentaires, « hypothèses qui sont relatives au processus de décision et qui consistent à limiter l'exercice du concept de rationalité pure ». Nous ne pouvons qu'être d'accord avec Simon quand il conclut que : « [...] pour comprendre et prévoir le comportement de l'être humain, il est nécessaire de travailler avec ce qu'est réellement la rationalité de l'être humain, c'est-à-dire avec la rationalité limitée. Aucune de ces limites fixées à la rationalité ne va de soi et il est impossible de savoir a priori où elles se déploient »²¹.
- 30 Lorsque les chercheurs proposent des explications sur le monde réel, les quelques postulats relatifs à la mise en œuvre du concept de rationalité pure sont complexifiés de manière explicite ou implicite. Cette complexification peut être causée par le recours à des suppositions formelles sur l'interprétation que l'économiste ou le stratégeste fournit au problème, par exemple que l'objectif d'une entreprise est toujours de maximiser son profit ou encore que l'objectif d'un Etat est toujours de maximiser la puissance. Les concepts fondamentaux du modèle peuvent ainsi être complétés par des informations relatives à l'acteur en particulier, à la façon dont il se représente la situation, à son mode de raisonnement. Cette reconstitution exigeante est par ailleurs l'un des concepts clés dans la philosophie de l'histoire²².
- 31 Le modèle de l'acteur rationnel dans les relations internationales se décline donc sur une palette où de plus en plus d'équations sur l'acteur sont fournies ou supposées. Dans le cas le plus simple où on ne dispose que du minimum d'informations, l'acteur est un Etat notionnel au sein du système international auquel on prête une rationalité pure (« l'Etat voulait que... »). Au fur et à mesure que des informations supplémentaires et des précisions contextuelles sont introduites, l'acteur peut devenir un Etat générique (classé selon son régime politique, par exemple une démocratie) ou un Etat identifié très précisément dans le temps et dans l'espace (« Les Etats-Unis voulaient que... ») et si les valeurs ou les opinions défendues par des dirigeants jouent un rôle déterminant, l'acteur devient un Etat personnifié (« L'administration Clinton voulait que... »). Cette matrice est présentée dans la figure 1²³.
- 32 Dans le cas le plus simple, l'acteur est donc un Etat au sens général du terme, l'Etat notionnel : l'Etat A. Il est possible d'expliquer et de prévoir les actions entreprises par l'Etat A en soumettant les considérations objectives auxquelles il est confronté aux quatre variables caractéristiques du concept d'action rationnelle que nous avons identifiées : objectifs, alternatives, conséquences, et choix. L'analyste peut travailler à partir d'un événement imaginaire comme à partir d'un événement réel comme par exemple un Etat voisin de l'Etat A teste pour la première fois une arme nucléaire. La question qui se pose est la suivante : quelle sera, ou a été, la réaction de l'Etat A ? Pour choisir entre une réponse « négative » et « positive », le chercheur en science politique n'a besoin que de

très peu d'informations relatives aux buts poursuivis par l'Etat A ; il lui suffit de savoir, par exemple, que cet Etat cherche en priorité à assurer sa survie ou qu'il cherche à la fois la survie et la puissance. Avec une seule série d'informations ou de suppositions supplémentaires, l'analyste rencontre une situation bien réelle, par exemple les essais nucléaires de l'Inde. Il est alors en mesure de fournir une explication en termes d'objectifs poursuivis par l'Etat (assurer sa sécurité), en termes de conditions objectives auxquelles cet Etat doit faire face (par exemple la menace que fait peser sur lui la Chine, voire même le Pakistan qui dispose désormais des moyens techniques de fabriquer des armes nucléaires) et enfin, en termes de calcul du choix entre les options possibles. Il est étonnant de constater tout le travail qu'il est possible d'effectuer uniquement en postulant qu'un Etat possède une fonction objective simple et vraisemblable telle que rechercher la sécurité et la puissance, en analysant l'environnement auquel cet Etat est confronté et enfin, en réfléchissant sur ce qu'il pourrait faire ou ce qu'il a déjà entrepris. Si les experts américains avaient fait ce travail d'analyse au printemps 1962, ils se seraient aperçus que l'Union soviétique devenait de plus en plus vulnérable en raison du nombre grandissant d'armes nucléaires stratégiques détenues par les Etats-Unis ; que l'Union soviétique, compte tenu de ses capacités techniques de l'époque, aurait eu besoin de plusieurs années pour réduire cette menace en se dotant de missiles ICBM ; que l'Union soviétique avait un excédent de missiles à moyenne portée et que si ces missiles ne pouvaient pas atteindre le sol américain depuis les bases soviétiques, ils pouvaient en revanche l'atteindre s'ils étaient déployés à Cuba ; ils auraient enfin pu conclure que pour toutes ces raisons, l'Union soviétique était susceptible d'envisager une action qui paraissait jusqu'alors bien trop risquée pour être tentée.

- 33 Si chaque concept de base du modèle fondamental est de plus en plus spécifié, soit par des hypothèses supplémentaires soit par d'autres données, le modèle découle alors sur un Etat générique, par exemple une démocratie. On estime qu'une démocratie poursuit des buts spécifiques qui lui sont propres, tels que, par exemple, entretenir des relations pacifiques avec tout autre démocratie, et tend également à privilégier certaines options, telles que la « coopération » avec d'autres démocraties. Avec plus d'informations encore, l'analyste construit un Etat identifié, lequel en raison de sa culture politique ou de son histoire particulière développe des perceptions et des penchants qui l'amènent à privilégier certaines options, par exemple l'offensive au détriment de la défensive, ou encore certains « codes opérationnels ». Certains chercheurs, notamment les historiens de la diplomatie, décrivent parfois avec tant de détails les circonstances qui entourent un événement qu'il devient alors extrêmement difficile d'isoler les facteurs les plus importants pour expliquer un phénomène. L'Etat personnifié, Clinton ou Kroutchev, est la suite logique dans cette déclinaison.
- 34 Le modèle fondamental peut être rendu plus complexe encore en introduisant l'incertitude et les interactions stratégiques. Analyser le choix d'un acteur rationnel dans un environnement d'incertitude sur les conséquences de ce choix, demande des informations supplémentaires sur son attitude vis-à-vis du risque. Est-il prudent, ou au contraire téméraire ? Par ailleurs, dans la majorité des cas, la meilleure option de l'Etat A dépend en fait du choix de l'Etat B. Ce constat permet de souligner à quel point il est important pour l'Etat A de communiquer avec l'Etat B, de lui « adresser des signaux », de clarifier ses « engagements » et de marchander pour manipuler l'information dont B dispose et d'influer ainsi ses choix. La traduction de ces interactions stratégiques en langage de la théorie des jeux et en particulier ceux du dilemme du prisonnier ou de « la

poule mouillée », illustre très clairement ces aspects de la décision. Malheureusement, comme nous le verrons plus loin, la principale conclusion de la théorie des jeux est que dans une situation complexe, il n'est pas possible de prévoir le choix des joueurs.

2. Un paradigme de l'acteur rationnel

- 35 En utilisant plus rigoureusement les concepts du modèle, il nous est possible d'affiner la caractérisation du modèle de l'acteur rationnel, ou modèle 1, amorcée lors de notre tour d'horizon de la littérature. Nous proposons de présenter le modèle de l'acteur rationnel sous la forme de ce que Robert K. Merton appelle, dans le cadre de l'analyse sociologique, un paradigme analytique qui met bien en lumière la dynamique particulière de ce type d'analyse²⁴. Selon Merton, un paradigme est une formulation méthodique des postulats, des concepts, des propositions fondamentales auxquels a recours une école de pensée. Les éléments du paradigme formulés dans cette étude comprennent l'unité d'analyse, les concepts structurants, le raisonnement principal (relation d'inférence) et quelques propositions d'ordre général, découlant du paradigme en guise d'illustration. Moins satisfaisant qu'un modèle théorique, ces paradigmes représentent néanmoins un progrès important et permettent de s'affranchir de modèles conceptuels plus vagues et souvent implicites. Bien sûr, énoncer sous la forme d'un paradigme explicite un cadre de pensée qui est généralement implicite, c'est nécessairement en faire la caricature, mais la caricature peut être riche d'enseignements.

I. L'unité sur laquelle se base l'analyse : l'action gouvernementale comme choix.

- 36 Les événements qui surviennent sur la scène internationale sont considérés comme des actions choisies par un Etat ou par le gouvernement national. Ce gouvernement choisit l'action qui lui permet de maximiser son utilité au regard de ses buts et de ses objectifs stratégiques. Les solutions aux problèmes stratégiques sont les catégories fondamentales à partir desquelles l'analyste montre ce qui doit être expliqué.

II. Les concepts structurants

A. L'acteur national unifié.

- 37 L'Etat ou le gouvernement considéré comme le décideur rationnel et unitaire est l'acteur. Cet acteur est comparable à un individu, avec une seule série de préférences, (une fonction d'utilité cohérente), avec un seul ensemble de choix et une seule estimation des conséquences qui découle de chaque alternative.

B. Le problème.

- 38 Une action est choisie pour résoudre un problème stratégique auquel est confronté l'acteur. Les menaces qu'il perçoit et les occasions qui se présentent à lui sur ce « marché » stratégique international poussent l'Etat à agir.

C. L'action comme choix rationnel.

- 39 Les éléments du choix rationnel sont les suivants :
- 40 1. Les objectifs.
- 41 Les buts stratégiques des acteurs sont définis sur la base de deux catégories principales, la sécurité nationale et les intérêts nationaux. Bien que les chercheurs déduisent rarement une fonction d'utilité à partir des préférences stratégiques d'un acteur, ils concentrent néanmoins leur attention sur les principaux objectifs de cet acteur et les combinent de façon intuitive.
- 42 2. Les options.
- 43 Les actions permettant de poursuivre des objectifs sont ces options.
- 44 3. Les conséquences.
- 45 D'une alternative découle une série de conséquences. Les conséquences pertinentes représentent pour l'acteur les coûts et les avantages dans la poursuite des buts et des objectifs stratégiques.
- 46 4. Choix.
- 47 Le choix rationnel est une maximisation d'utilité. Un acteur rationnel opte pour l'alternative dont les conséquences sont les plus performantes pour remplir ses buts et ses objectifs.

III. Raisonnement (la relation dominante d'inférence).

- 48 Si un Etat ou ses représentants entreprennent telle action particulière, c'est que celle-ci a été choisie comme le moyen de maximiser son utilité au regard des objectifs. Cette relation d'inférence confère au modèle de l'acteur rationnel sa valeur explicative. Ce problème est résolu en trouvant les buts poursuivis par l'action.

IV. Les propositions générales.

- 49 En plaidant pour la clarté des catégories auxquelles a recours l'analyse, cette étude souligne la nécessité de décrire rigoureusement la logique mise en œuvre dans l'explication. Les propositions sur lesquelles repose l'explication d'un phénomène doivent par conséquent être formulées clairement.
- 50 Le postulat fondamental d'un comportement qui maximise l'utilité au regard de ses préférences génère des propositions simples et joue un rôle déterminant dans l'explication produite par le modèle. D'une manière générale, on peut dire que la probabilité qu'un Etat entreprenne telle ou telle action dépend, premièrement, des valeurs qui sont les siennes et des objectifs qu'il cherche à atteindre, deuxièmement, des alternatives envisagées, troisièmement, des estimations des conséquences qui découlent de ces alternatives et enfin, de la valeur qu'il attribue à chacune des séries de conséquences. De ce principe général découlent deux propositions intuitives mais solides :

- 51 A. Si un acteur revoit à la hausse son estimation des coûts qu'entraînerait une alternative, la probabilité que cette alternative soit choisie diminue. Cette hausse des coûts peut être due à la baisse de la valeur attribuée aux conséquences de cette action, ou à la baisse de la probabilité que ces conséquences se produisent.
- 52 B. Si un acteur revoit à la baisse son estimation des coûts qu'entraînerait une alternative, la probabilité que l'alternative d'action soit choisie augmente. Cette baisse des coûts peut être due à la hausse de la valeur attribuée, aux conséquences de cette action ou bien encore à la hausse de la probabilité que ces conséquences se produisent.

V. Indices.

- 53 La méthode fondamentale d'une analyse de l'acteur rationnel est ce que Schelling appelle une « résolution de problème par procuration ». Face à une action gouvernementale problématique, l'analyste commence par se mettre lui-même à la place du gouvernement ou de l'Etat. L'étude des caractéristiques stratégiques du problème lui permet d'utiliser les principes de l'action rationnelle pour passer en revue ce qui a été fait mais aussi ce qui n'a pas été retenu. Des indices et des détails relatifs au comportement, des déclarations de membres du gouvernement ou des documents officiels sont ensuite ordonnés afin de faire apparaître une image cohérente de la maximisation du choix opéré par l'acteur.
- 54 Il faut remarquer cependant qu'un chercheur à l'esprit imaginaire sera toujours en mesure de construire un raisonnement de ce type, quelle que soit l'action entreprise par le gouvernement. A la limite, nous pouvons avancer un théorème de rationalité : quelles que soient les actions auxquelles il est confronté, un analyste à l'esprit imaginaire sera toujours capable de concevoir un grand nombre d'objectifs permettant d'expliquer chaque aspect de l'activité gouvernementale. Pour être avantageusement mis en œuvre, il ne s'agit pas seulement d'identifier un objectif susceptible d'offrir des scénarios de ce type ; le chercheur devra s'attacher à avancer rigoureusement des preuves lui permettant de sélectionner les objectifs, les options et les conséquences qui lui semblent pertinentes. La figure 2 présente les principales questions auxquelles l'analyste doit répondre s'il veut expliquer l'action gouvernementale ou estimer sa probabilité²⁵.

3. Illustration du modèle classique.

- 55 Le modèle de l'acteur rationnel est largement répandu dans les études de l'action gouvernementale et en relations internationales. Certains chercheurs reconnaissent désormais qu'ils ont bien recours à ce modèle et ils n'hésitent pas à le mentionner. D'autres en revanche utilisent implicitement ce modèle. L'une des difficultés qui se présente aux étudiants consiste en effet à ne pas se laisser induire en erreur par les dénégations des chercheurs et à examiner attentivement leurs travaux. L'objet de cette partie est de montrer comment les chercheurs d'horizons pourtant très différents utilisent ce paradigme implicitement ou explicitement pour expliquer des événements historiques ou contemporains.

Le réalisme classique

- 56 Depuis les écrits de Thucydide, il y a près de 2500 ans, l'approche qui domine l'analyse de relations internationales est celle de l'école réaliste comme l'ont baptisée ses défenseurs. Cette école occupa le devant de la scène académique et politique après la seconde guerre mondiale lorsque ses partisans, George F. Kennan et H. Morgenthau entre autres, avancèrent leurs arguments contre les approches qu'ils qualifiaient d'idéaliste, de juriste, voire d'utopiste. Les tenants de l'école du réalisme classique se donnaient pour objectif d'aller à l'encontre de cet optimisme naïf, inné chez les Américains, en mettant en lumière l'aspect diabolique de la nature humaine. Selon eux, l'être humain cherche naturellement à dominer autrui et par conséquent, la politique entre les nations relève d'une lutte pour la puissance ; la Realpolitik s'impose donc comme le moyen d'assurer sa survie.
- 57 Le cœur du réalisme classique repose sur deux principes de base du modèle de l'acteur rationnel : l'Etat unitaire agit rationnellement, pondérant coûts et avantages des choix qui s'offrent à lui, avant d'opter pour celui qui maximise son utilité. Outre ces deux principes de base, le réalisme classique avance deux hypothèses propres : d'une part, l'environnement international est une « jungle » où, comme l'a expliqué Hobbes, en l'absence d'une autorité supérieure, l'agressivité est la norme, l'ordre et la justice, l'exception ; de l'autre, les deux buts principaux poursuivis par l'Etat sont la sécurité et la puissance. Pour les réalistes classiques, les innombrables guerres qui se sont succédées depuis la guerre du Péloponnèse, trouvent leur origine dans les intentions, les craintes et les perceptions des Etats. Thucydide décrit la guerre du Péloponnèse de la façon suivante : « A mon sens, la cause la plus importante, mais la moins avouée fut celle-ci : la puissance grandissante d'Athènes inquiéta les Lacédémoniens, les contraignant à la guerre »²⁶.
- 58 Parmi les récents représentants du réalisme classique, peu ont eu autant d'influence que George Kennan. Juste avant de quitter le gouvernement pour entamer une seconde carrière d'historien et d'essayiste, ce diplomate chevronné donna une série de conférences mémorables à l'Université de Chicago²⁷. Peu d'exposés de l'histoire récente de la diplomatie américaine ont eu autant d'influence que le petit volume réunissant les textes de ces conférences. Brièvement, Kennan estime que la sécurité des Etats-Unis a depuis toujours résulté d'un certain nombre de réalités fondamentales et permanentes, mais ignorées par les Américains à leur détriment. Parmi ces fondamentaux, Kennan soulignait la dépendance de Washington vis-à-vis de la Grande-Bretagne et de son empire et, plus récemment, l'importance d'un équilibre stable en Europe empêchant toute domination du continent eurasiatique par une seule puissance. La défense de ces intérêts justifiait l'entrée des Etats-Unis dans le second conflit mondial, et à son terme, l'adoption du plan Marshall pour stabiliser l'Europe. On trouve des options similaires chez le théologien protestant Reinhold Niebuhr, le géographe Nicholas J. Spykman et chez l'éditorialiste et conseiller de gouvernement Walter Lippmann²⁸.
- 59 Revenant des décennies plus tard sur ses conférences de Chicago, Kennan fit alors clairement apparaître le paradigme de l'acteur rationnel qui guidait ses analyses « Un gouvernement est un acteur, non l'acteur principal. Son premier devoir est de défendre les intérêts de la nation qu'il représente ». Ces intérêts « sont essentiellement ceux qui permettent d'assurer la sécurité militaire, la continuation de la vie politique et le bien-

être de la population ». Un gouvernement doit être en mesure d'identifier correctement ces besoins puis « il lui faut accorder convenablement ses engagements et ses initiatives avec les capacités dont il dispose en réalité pour agir sur la scène internationale »²⁹.

- 60 Morgenthau, contemporain de Kennan et champion du réalisme classique, souligne dans son principal ouvrage, *Politics among Nations*, la nécessité d'avoir recours à un cadre de pensée pour étudier la politique étrangère : « Si l'on veut que cet ensemble de faits qui est la matière première de la politique étrangère puisse faire sens, il faut approcher la réalité politique au moyen de ce que l'on pourrait appeler une armature rationnelle, une sorte de carte cognitive qui nous suggère les significations possibles de la politique étrangère ». Pour expliquer une action menée par un Etat dans une situation donnée, l'analyste doit restituer le problème auquel a été confronté l'Etat et reconstituer les choix de ses dirigeants. Morgenthau donne à ce sujet des instructions très précises : « Nous nous mettons à la place du dirigeant qui, face à une situation donnée, doit résoudre un problème de politique étrangère et nous nous demandons quel était l'éventail des alternatives rationnelles qui s'offrait au dirigeant confronté au problème en question et en supposant toujours que le dirigeant agit de manière rationnelle, quelle alternative est la plus susceptible d'être choisie par ce responsable »³⁰. Bien qu'il jugeât le grand débat autour des origines de la première guerre mondiale enrichissant, Morgenthau préférait avancer sa propre explication résumée en tête de ce chapitre.
- 61 Pour les réalistes classiques comme Morgenthau, les intérêts nationaux, certes influencés par l'environnement politique et culturel, sont en dernière analyse, essentiellement déterminés par les réalités objectives de la puissance. Il croit qu'un chef d'Etat rationnel et expérimenté est capable de discerner de telles réalités objectives. De Frédéric le Grand à George Washington, les grands chefs d'Etat ont ainsi légué aux générations futures des testaments politiques livrant leurs expériences et leurs vérités universelles³¹.
- 62 *Diplomacy*, le récent livre à succès de Henry A. Kissinger prolonge cette tradition. Dans cet ouvrage l'ancien conseiller à la sécurité nationale et ancien ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis, souligne à quel point ce sont les Etats et leurs dirigeants qui façonnent leur environnement et non pas le contraire. Mais les choix étatiques sont limités par « les circonstances uniques », par le poids de leur histoire ; une histoire, pour les Etats-Unis, que Kissinger décrit comme le voyage triomphal de la « conviction sur l'expérience »³². Connaissant pourtant parfaitement bien la complexité inhérente à l'élaboration d'une politique, Kissinger explique la politique étrangère des acteurs unitaires poursuivant des objectifs nationaux. Il fait l'éloge d'une diplomatie qui parvient à combler le fossé entre l'expérience d'un peuple et la vision du chef d'Etat sans se fourvoyer dans le labyrinthe des manœuvres politiciennes³³.
- 63 Fidèle à la tradition européenne, l'ouvrage de Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, embrasse une telle variété de sujets et une telle diversité d'intérêts qu'on hésite à l'utiliser pour illustrer notre propos. Cependant, une bonne partie de la théorie de R. Aron repose sur le postulat d'un acteur national, unitaire et rationnel. « La théorie des relations internationales part de la pluralité des centres autonomes de décision (les Etats nationaux), donc du risque de guerre et, de ce risque, elle déduit la nécessité du calcul des moyens »³⁴. Critiquant les théoriciens comme Morgenthau qui expliquent l'action étatique par référence à un but unique, Aron estime au contraire qu'un Etat possède un éventail d'objectifs différents limités par « le risque de guerre qui l'oblige à calculer ses forces et ses moyens ». Sa théorie étudie d'abord l'influence exercée par des facteurs sociologiques « sur les enjeux des conflits entre les Etats et sur les objectifs que

s'assignent les acteurs », ensuite, les systèmes internationaux ou les situations diplomatiques dans lesquelles les Etats poursuivent leurs objectifs et enfin, les caractéristiques historiques du système international contemporain. Mais cet acteur dont les buts sont sociologiquement déterminés et qui doit agir au sein d'un système international particulier est un gouvernement national rationnel. Lorsqu'il explique les actes posés par l'Etat, Aron concentre son attention sur le mode de raisonnement de cet acteur, ce qu'il appelle « la logique de la conduite des relations internationales »³⁵.

Le Néoréalisme ou le réalisme structurel

- 64 Le néoréalisme ou réalisme structurel, qui domine le milieu universitaire américain depuis les vingt dernières années, offre l'alternative la plus sérieuse au réalisme classique³⁶. Les représentants de ce courant se différencient de l'approche « réaliste » qui les a précédé de deux façons : d'abord par leur démarche « scientifique » ensuite par leur prédilection pour les variables systémiques. A partir de l'idée hobbesienne d'anarchie en l'absence d'autorité mondiale, les néoréalistes s'efforcent d'en déduire des conséquences significatives pour la nature de la scène internationale et la substance des politiques étrangères. Selon Keith Shimko « même s'il y a désaccord entre néoréalistes sur les conséquences exactes de l'anarchie, tous tombent d'accord pour dire que c'est bien l'anarchie qui les produit »³⁷. Les réalistes classiques raisonnent à partir des motivations et des orientations étatiques : les malheurs se produisent parce que certains Etats, ou certains dirigeants, sont malintentionnés. Les néoréalistes en revanche soulignent l'importance de la logique propre à la scène internationale : les malheurs se produisent parce que des Etats même bien intentionnés se trouvent dans des situations difficiles. Pour les néoréalistes la scène internationale n'est pas diabolique, elle est tout simplement tragique. Un bon exemple est le dilemme de sécurité de Robert Jervis : en renforçant ses moyens de défense, un Etat qui n'a pourtant pas d'intentions belliqueuses peut néanmoins éveiller l'inquiétude des Etats voisins³⁸. Dans ce type de situation, surtout lorsque la technologie rend la distinction entre l'offensive et la défensive virtuellement impossible (les ICBM ou les avions de combat), toute initiative, même innocente, menée par un Etat est susceptible d'inciter ses voisins à accroître leurs arsenaux militaires. Cet enchaînement de réactions involontaires peut à terme déboucher sur un conflit alors même qu'aucun des acteurs n'avait des intentions belliqueuses.
- 65 Kenneth N. Waltz, la principale figure de l'école néoréaliste, a tenté explicitement dans son ouvrage, *Theory of International Politics*, de formaliser le réalisme de Morgenthau en une théorie rigoureuse et systématique des relations internationales. L'essence de ce qu'il appelle le « réalisme structurel » consiste à établir précisément les conditions dans lesquelles les Etats-nations évoluent sur la scène internationale, dont la caractéristique primordiale est l'anarchie. Waltz a recours à une définition très succincte de ce que nous avons appelé l'« Etat notionnel ». Dans sa théorie, les Etats sont comparables à des boules de billard identiques sauf sur un point. La variable déterminante mesure de manière objective la puissance totale d'un Etat, par exemple en termes de PNB ou de capacité militaire. En condition d'anarchie, Waltz considère « qu'il existe une tendance forte à tendre vers l'équilibre dans le système. Cela ne signifie pas qu'une fois atteint, cet équilibre se maintiendra, mais que dès qu'il aura été rompu, un nouvel équilibre d'une manière ou d'une autre se mettra en place ». Constatant qu'au cours de la guerre froide les Etats-Unis et l'Union soviétique avaient globalement des puissances comparables, il

estime que les comportements de ces deux Etats présentaient des similitudes tout à fait remarquables³⁹.

- 66 Qu'est-ce qui pousse un Etat confronté à un Etat plus puissant ou à une puissance hégémonique à le « contrebalancer » en s'efforçant d'accroître sa propre puissance ou en s'alliant à un groupe d'opposants ? Waltz a tenté d'expliquer d'abord le balance of power exclusivement à partir de l'anarchie et des différences de puissance, mais, in fine, il a reconnu qu'un postulat supplémentaire était nécessaire, selon lequel les Etats sont « des acteurs unitaires qui cherchent au minimum à assurer leur survie et au maximum à poursuivre une domination mondiale »⁴⁰. Parce que l'ambition de Waltz est de construire une théorie des relations internationales et non des politiques étrangères, il s'efforce de minimiser le rôle joué par cette hypothèse de l'Etat rationnel maximisant son utilité. Répondant à ses critiques, Waltz a en effet plusieurs fois nié les implications de sa théorie structurelle sur la compréhension et la prédiction des politiques étrangères étatiques. Pour autant, il ne peut résister à déduire de sa théorie des implications significatives sur la manière dont un Etat réagit à la puissance d'autres Etats⁴¹.
- 67 Confronté à un ou à plusieurs Etats plus puissants, comment un Etat doit-il réagir selon la thèse waltzienne ? Tout d'abord, selon Waltz, cet Etat va faire tout son possible pour accroître sa propre puissance, par exemple en se procurant des armes nucléaires si cela lui est possible. En 1993, Waltz estimait que l'Allemagne et le Japon deviendraient prochainement des puissances nucléaires. Ensuite, en vertu du réalisme structurel, cet Etat devra former ou rejoindre une alliance pour restaurer la balance of power. Pour cette raison, Waltz prévoyait qu'avec la chute de l'Union soviétique, l'OTAN allait se dissoudre peu à peu tandis que de nouvelles coalitions s'opposeraient à l'hégémonie des Etats-Unis⁴².
- 68 Toute une génération de chercheurs néoréalistes partagent avec Waltz un ensemble d'hypothèses fondamentales y compris celles relatives au modèle du choix rationnel, à savoir que l'acteur principal est l'Etat unitaire et que ses actions rationnelles, c'est-à-dire optimales en fonction de leurs rapports coûts-avantages. Ils mettent l'accent, tout comme Waltz sur les variables systémiques, l'anarchie et les différentiels de puissance qui définissent l'environnement international. Et bien que certains le reconnaissent moins facilement que d'autres, ils ont en commun une hypothèse supplémentaire sur la nature des buts et des objectifs des acteurs rationnels au sein du système international, à savoir que leur but principal est d'assurer leur survie ; que certains d'entre eux, voire même peut-être tous, cherchent à dominer les autres ; qu'ils sont intrinsèquement égoïstes lorsque leur sécurité et leur survie sont en jeu, qu'ils sont réticents à dépendre des autres pour tout ce qui touche à leurs intérêts vitaux et qu'ils refusent de compromettre leur sécurité même au profit de la prospérité d'autrui. Comme l'a pertinemment montré Alexander Wendt dans « Anarchy Is What States Make Of It », la majorité des réalistes prétendent déduire des enseignements majeurs sur la politique internationale à partir des hypothèses de l'anarchie et de l'acteur rationnel, mais ils échouent. En effet, la plupart des lapins qu'ils croient sortir de leurs chapeaux y ont été glissés auparavant, le plus souvent sans qu'ils s'en soient aperçus⁴³. Bien qu'une majorité de néoréalistes se focalisent sur le système comme source d'explication des phénomènes, Wendt montre que ce sont en réalité d'autres hypothèses non reconnues, sur les objectifs poursuivis par les Etats, le statu quo ou au contraire sa remise en cause, qui en fait fournissent l'essentiel du travail explicatif⁴⁴.

- 69 La plupart des néoréalistes considèrent maintenant que la théorie minimale de Waltz est inadéquate pour rendre compte de la pratique des politiques étrangères. Ils ont donc explicitement complété les hypothèses sur l'environnement international dans lequel évoluent les Etats et sur leur tempérament. Ainsi, là où Waltz tente d'expliquer la probabilité d'un conflit en termes de différentiels de puissance entre les Etats ou coalitions d'Etats, d'autres chercheurs notent que les progrès technologiques font considérablement varier cette probabilité lorsque par exemple les technologies favorisent une stratégie militaire offensive ou, au contraire, défensive⁴⁵. Stephen Walt, lui, va plus loin encore, il estime qu'il faut tenir compte du comportement des Etats, pas seulement de leur puissance, si l'on veut expliquer pourquoi et comment qui s'allie avec qui et pour combien de temps. Selon lui en effet, ce n'est pas le balance of power en tant que tel qui provoque la création des alliances, mais plutôt la présence d'une menace. Or cette notion de menace ne se traduit pas uniquement par des critères objectifs liés à la puissance militaire, la proximité géographique, la stratégie militaire offensive ou défensive, mais aussi et surtout par les intentions et les buts poursuivis par les Etats. Walt fait donc appel à la fois à une interprétation objective mais aussi subjective de la notion de menace et il privilégie la seconde interprétation lorsqu'il étudie les renversements d'alliance au Proche-Orient pendant la guerre froide⁴⁶.
- 70 D'autres auteurs s'affranchissent encore davantage des postulats néoréalistes en estimant qu'il est aussi nécessaire de prendre en compte les perceptions et les convictions des Etats et de leurs responsables pour expliquer et prévoir des phénomènes d'alliances, de guerres et autres interactions. Robert Jervis a ainsi enseigné à plusieurs générations de chercheurs le rôle capital que jouent les représentations et les perceptions dans la vie politique internationale. Face à une nouvelle situation, les Etats ont tendance à ne voir que ce qu'ils veulent bien y voir, à n'accorder de l'importance qu'aux informations qui relèvent de leurs préoccupations immédiates, à appliquer les leçons de l'histoire de travers ; ils s'imaginent que les actions des autres Etats sont toujours centralisées, planifiées et coordonnées ; enfin, ils surestiment l'importance de leur rôle et prennent souvent leurs désirs pour des réalités⁴⁷. Comme le montre l'étude de Stephen Van Evera, sur les causes de la première guerre mondiale, la conviction erronée mais partagée par les principales puissances européennes dans la prédominance de la stratégie offensive (ce que Jack Snyder et lui appellent le culte de l'offensive), joua un rôle crucial dans la rapide mobilisation de juillet 14⁴⁸. Cette conviction s'avéra profondément faussée, parce que les progrès technologiques avaient en fait joué en faveur d'une stratégie défensive dont la guerre de tranchées sera la sanglante illustration. Van Evera conclut en ces termes : « Même infondée, cette perception d'une prépondérance de l'offensive suscite les mêmes dangers que si elle était vérifiée. Si les Etats estiment que l'offensive est dominante, ils agissent comme si c'était bien le cas »⁴⁹. Dans un excellent article intitulé « Horses for Courses : Why Not Neorealist Theories of Foreign Policy », Colin Elman récapitule graphiquement les différentes variantes du néoréalisme, et les approches qui s'en inspirent de près ou de loin. Nous en reproduisons une version modifiée⁵⁰.

L'école de l'institutionnalisme international

- 71 Les partisans de l'institutionnalisme international vont encore un peu plus loin que les néoréalistes, en se focalisant sur les institutions et les interactions interétatiques comme facteurs importants au sein du système, notamment en ce qui concerne la « coopération »

entre les Etats. Ces chercheurs font tout d'abord remarquer que le nombre des organisations internationales, telles le Fond Monétaire International ou l'Agence Internationale de l'Energie, a augmenté de façon spectaculaire depuis la fin de la seconde guerre mondiale, qu'elles jouent un rôle de plus en plus important et occupent une place grandissante dans les mouvements transnationaux, notamment économiques⁵¹. Sur la base des travaux de Ernst B. Haas, des politologues tels que Robert O. Keohane, Joseph S. Nye, Stephen D. Krasner, Lisa L. Martin et d'autres ont tenté de démontrer pourquoi et comment ces institutions sont importantes⁵². Plus précisément, ils identifient deux raisons essentielles ; leur influence sur les informations dont peuvent disposer les Etats et sur les « coûts de transaction » qu'occasionne la coopération.

- 72 Prenons la mission internationale de maintien de la paix dirigée par les Etats-Unis en Bosnie. Avant même de décider de la création de cette force militaire (SFOR et puis IFOR), les Etats membres de l'OTAN en avaient déjà pris en charge les coûts fixes, c'est-à-dire les dépenses relatives à l'équipement des troupes et à leur entraînement ainsi que les dépenses liées aux bases militaires d'Europe centrale, et notamment aux bases aériennes, qui allaient devoir ravitailler ces troupes et assurer leur protection. Il était donc clair que l'OTAN avait les moyens d'agir sans délais et de manière décisive. Pour mettre sur pied une force militaire capable d'intervenir en Bosnie, il suffisait donc de prendre en charge le coût marginal de la mission, un coût financier mais aussi humain. Ceci facilita une intervention qui autrement aurait été très improbable. Imaginons cette même mission internationale si les Etats avaient dû créer à partir de rien une organisation adéquate, si les forces militaires n'avaient pas appris auparavant à travailler ensemble dans le cadre de l'OTAN. Si en l'absence d'institution internationale, il n'y avait pas eu d'intervention en Bosnie, alors on peut dire que, dans ce cas tout au moins, l'existence d'institutions internationales est une variable déterminante pour expliquer le comportement des Etats. Le fait que ces organisations internationales avaient été créées avec des buts très différents – dans le cas de l'OTAN, contenir la puissance soviétique – relève simplement de l'anecdote⁵³.
- 73 Keohane, le principal représentant de l'école institutionnaliste, est parfaitement clair sur les hypothèses de cette approche, sur la définition de ses variables et sur les limites de son champ d'application. Les institutionnalistes partent du modèle de l'acteur rationnel dans sa forme la plus simple, un acteur unitaire qui maximise son utilité. « La théorie institutionnaliste suppose que les Etats sont les principaux acteurs de la scène internationale et qu'ils agissent en fonction de leurs intérêts »⁵⁴. Si les institutionnalistes reconnaissent l'importance des facteurs structurels mis en lumière par les néoréalistes (l'anarchie et la distribution de la puissance)⁵⁵, ils soulignent cependant que pour expliquer l'action étatique, il est nécessaire de faire appel à d'autres facteurs systémiques, à savoir les institutions internationales⁵⁶. Keohane admet que cette théorie est « incomplète » car les intérêts des Etats sont considérés comme des variables exogènes⁵⁷. Cette théorie ne permet donc pas d'expliquer adéquatement le comportement des Etats. Il conclut que l'institutionnalisme, tout comme le néoréalisme, doit être complété par une théorie de leurs objectifs spécifiques, leurs convictions et leurs perceptions⁵⁸.
- 74 C'est sans doute l'article de Robert Axelrod et de Robert Keohane, « Achieving Cooperation under Anarchy: Strategies and Institutions », qui résume le mieux la démarche analytique de l'institutionnalisme⁵⁹. Leur interrogation est la suivante : dans un environnement marqué par l'anarchie, sans autorité internationale, à quelles conditions des Etats rationnels qui cherchent à maximiser les utilités vont-ils néanmoins choisir la

coopération ? Pourquoi la coopération leur permet-elle à chacun d'obtenir des gains supérieurs à d'autres options ? Dans des publications antérieures Axelrod avait déjà identifié trois caractéristiques qui influencent la disposition des Etats : d'abord, la compatibilité de leurs intérêts qui exprime la mesure avec laquelle chacun des acteurs défend ses intérêts en privilégiant la coopération sur la compétition, ensuite les perspectives d'avenir à savoir l'estimation des bénéfices engendrés par des coopérations futures et enfin, le nombre des joueurs car plus ce nombre est élevé, plus la coopération est difficile⁶⁰.

75 Keohane et Axelrod montrent comment les institutions au sein desquelles les Etats interagissent leur permettent d'accroître leurs gains, leur ouvrent de nouvelles perspectives d'avenir et leur offrent la faculté de limiter leurs interactions à des cadres plus réduits. L'analyse de Lisa Martin sur les sanctions économiques durant la guerre des Malouines de 1982, montre comment l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'Union européenne lui a permis d'assurer la coopération de ses partenaires européens dans le renouvellement des sanctions contre l'Argentine, en reliant cette question à d'autres dossiers, notamment la contribution britannique au budget de l'Union. Par ce processus de couplage (linkage), Londres modifiait ainsi les intérêts des membres de l'Union européenne et réduisait les risques de non-respect (cheating) de ces sanctions, puisque les opportunités de rétorsion étaient assurées. Ce cadre institutionnel a donc favorisé un marchandage sur une série de dossiers qui, séparément, auraient été bien plus difficiles à négocier⁶¹.

76 Comme le dit Keohane « une théorie incomplète n'aboutit qu'à des résultats ambigus »⁶². Pour autant, des prédictions même modestes valent toujours mieux que pas de prévisions du tout et Keohane n'hésite pas à indiquer quelles sont les conséquences potentielles de sa théorie. Par exemple, réalistes et institutionnalistes établissent des diagnostics radicalement divergeants sur l'avenir de l'Europe, UE et OTAN. Pour John Mearsheimer, un réaliste très critique de l'approche institutionnaliste, « la guerre froide avait permis à la Communauté européenne de s'épanouir comme une plante à l'abri d'une serre. Mais si la guerre froide prend fin et avec elle l'ordre particulièrement stable qu'elle instituait, alors il est probable qu'avec le temps cette Communauté européenne va plutôt s'affaiblir et non se renforcer »⁶³. La même année, il avait estimé que « le ciment de l'OTAN, c'était la menace soviétique. Otez cette menace et il est probable que les Etats-Unis se retireront d'Europe et de ce fait, l'alliance défensive qu'ils ont dirigée pendant quarante ans se désagrègera »⁶⁴. Répondant à ce scénario, Keohane estime que la théorie institutionnaliste aboutit à des perspectives « exactement contraires ». Dans un article de 1995, « The Promise of Institutional Theory », Keohane et Martin notent que « l'OTAN et l'UE s'élargissent et sont plus prospères »⁶⁵. Keohane était plus précis : « Je veux bien parier que l'UE va s'agrandir et qu'elle aura en l'an 2000 un impact plus important sur la politique de ses membres qu'en novembre 1989, lors de la chute du Mur de Berlin »⁶⁶.

Le libéralisme

77 Parmi les développements récents les plus significatifs en relations internationales, il faut mentionner la redécouverte par le libéralisme d'un constat empirique selon lequel les démocraties ne se font jamais, ou presque, la guerre entre elles. Abstraction faite des problèmes de définitions, il s'agit là d'un résultat capital et significatif. Comme l'a fait remarquer Jack S. Levy, l'un des plus importants chercheurs en relations internationales,

« l'absence de guerre entre démocraties est une observations qui se rapproche le plus d'une loi empirique en relations internationales »⁶⁷. Les chercheurs qui ont étudié les caractéristiques propres à la démocratie que l'on regroupe sous l'étiquette « libérale » ont entrepris beaucoup d'efforts pour expliquer la constance de ce phénomène.

78 Présenter les théories libérales au sein du modèle de l'acteur rationnel, peut sembler surprenant. Dans la mesure où ces théories se focalisent sur les démocraties libérales, elles reconnaissent manifestement le rôle du pluralisme en politique intérieure. Mais les objectifs, perceptions et penchants de leurs politiques sont façonnés par leurs régimes politiques, dictatures ou démocraties. Une fois ce régime identifié, l'Etat est considéré comme un acteur unitaire. Cet acteur rationnel qui choisit entre la guerre et la paix, n'est donc pas un Etat indéterminé, mais possède certaines caractéristiques particulières comme le développe Zeev Maoz : « [...] Les mécanismes qui empêchent les démocraties de se faire la guerre contredisent les principaux postulats réalistes. Ces mécanismes sont de deux ordres : les contraintes structurelles qui pèsent sur les dirigeants dans le domaine de l'emploi de la force (le modèle structurel de la paix démocratique) et la tendance des démocraties à exporter leurs normes de résolution pacifique des conflits (modèle normatif de la paix démocratique) »⁶⁸. De nombreux théoriciens libéraux estiment qu'un Etat qui respecte les droits individuels, le pluralisme politique et économique et qui favorise une gestion basée sur la coopération, sera plus enclin à afficher les mêmes valeurs dans son comportement international, en appliquant le droit international et en privilégiant la coopération sur l'affrontement. A l'inverse, les dictatures ou les gouvernements révolutionnaires auront plutôt tendance à refléter leurs valeurs autoritaires, belliqueuses et contestataires.

79 Il y a un peu plus de deux cent ans, dans son « projet de paix perpétuelle », Kant exposait les conditions générales qui, selon lui, devaient permettre d'instaurer progressivement la paix dans les relations internationales⁶⁹. L'analyse de Kant est riche et subtile mais on peut sommairement identifier trois conditions pour instaurer cette paix universelle. La première, et la plus importante, identifie le régime politique que doit adopter un Etat : les nations pacifiques doivent être des républiques. Par république Kant entend non des démocraties représentatives mais des Etats où les droits des citoyens sont reconnus et où les gouvernements ne gouvernent pas sans l'assentiment des gouvernés. Dans cette république, les citoyens refuseront toujours de faire la guerre parce qu'ils ne veulent pas en supporter les coûts. Selon Kant « si l'accord des citoyens est nécessaire pour déclarer la guerre, et il ne saurait en être autrement dans le cadre de la constitution républicaine, personne ne sera surpris d'apprendre que ces citoyens réfléchiront mûrement avant de prendre part à une entreprise aussi risquée dans la mesure où ils connaissent parfaitement tous les malheurs de la guerre : prendre part au combat, participer financièrement à l'effort de guerre, travailler durement à la reconstruction d'un pays dévasté et, pour couronner le tout, supporter le fardeau d'une dette nationale qui donnera à la paix elle-même un goût bien amer ». La deuxième condition de Kant est d'ordre économique : la république doit avoir une économie de marché qui aura pour but d'améliorer le niveau de vie des citoyens. La liberté des échanges commerciaux entraînant une division internationale du travail, l'interdépendance économique entre les Etats s'en trouvera renforcée. Bénéficiant de ces relations commerciales, les citoyens devraient se montrer réticents à les rompre. Pour Kant en effet, le commerce « incite les peuples susceptibles de devenir des partenaires commerciaux à entretenir des relations pacifiques ; des terrains d'entente sont trouvés, des liens de toutes natures se nouent et

finalement des relations pacifiques s'établissent au sein d'une communauté de peuples, même vis-à-vis des plus éloignés ». Cette affirmation laisse sceptiques certains auteurs qui rappellent qu'à la veille de la première guerre mondiale le commerce international n'avait jamais été aussi florissant. Le débat reste ouvert⁷⁰.

- 80 Kant estime, troisièmement, que la paix perpétuelle résultera de l'union pacifique entre républiques. Le point de départ sera un respect mutuel entre les républiques qui résoudront pacifiquement leurs différends, ensuite cette fédération pacifique s'étendra aux autres Etats qui en auront constaté les bénéfices et souhaiteront la rejoindre. Progressivement, la paix deviendra mondiale et perpétuelle.
- 81 A l'époque où Kant rédige ce texte, en 1795, seuls quelques Etats remplissaient ces conditions. Mais à la lumière des deux cent dernières années, les grands principes de son analyse apparaissent visionnaires. Aujourd'hui, ce n'est pas sur ce que Kant appelait les républiques que les chercheurs concentrent leur attention mais sur les « démocraties » où les dirigeants sont choisis au cours d'élections à la fois libres et équitables et sur les régimes libéraux où les droits individuels fondamentaux sont respectés. Si Kant considérait que la république, le respect des libertés et l'interdépendance économique étaient des facteurs qui se renforçaient mutuellement, aujourd'hui les chercheurs tentent d'isoler ces trois éléments. Ils travaillent notamment à leurs définitions et aux limites de l'hypothèse, comme la guerre de 1898 où il semble bien que les Etats-Unis, clairement une démocratie, aient initié le conflit avec l'Espagne. Pour autant, la plupart des chercheurs reconnaissent que d'un point de vue statistique, l'absence de guerre entre les démocraties n'est pas aléatoire mais bien significative⁷¹.
- 82 Des travaux récents ont permis d'affiner l'hypothèse de la paix démocratique. Tout d'abord, comme l'ont montré Edward D. Mansfield et Snyder, pendant leurs transitions démocratiques, les Etats sont en fait plus enclins à faire la guerre⁷². Avec l'extension du droit de vote et l'apparition d'une culture politique de masse, les dirigeants peuvent être tentés de rechercher un soutien populaire en se lançant dans des aventures militaires. Ensuite, comme l'a montré John M. Owen, ce sont les convictions et les institutions libérales, non le processus électoral démocratique, qui sont les facteurs les plus importants dans l'hypothèse de la paix démocratique⁷³. De même, Fareed Zakaria estime qu'il est capital de distinguer deux acceptions fort différentes de démocratie : classiquement, elle est définie par le processus électoral par lequel un gouvernement est élu. Si les élections sont libres, équitables et transparentes, cet Etat est dans une démocratie. Zakaria distingue ce qu'il appelle le « libéralisme constitutionnel », à savoir le degré avec lequel une société et ses institutions garantissent les droits fondamentaux de la personne, le droit de vie, le droit de propriété, la liberté d'expression et la liberté de conscience. Pour Zakaria en fait, « la paix démocratique est plutôt la paix libérale »⁷⁴. Non seulement les démocraties ne sont pacifiques qu'entre elles et donc susceptibles d'entrer en guerre contre les Etats non-démocratiques, mais les démocraties non-libérales peuvent faire la guerre aux démocraties.
- 83 Pour Michael W. Doyle, le chercheur qui a le plus contribué à la redécouverte de Kant, le libéralisme est une philosophie, une vision du monde dont il est nécessaire de comprendre l'histoire intellectuelle particulièrement féconde⁷⁵. Comme théorie des relations internationales et outil de politique étrangère, sa principale proposition est fort simple. Les structures étatiques comptent : la structure de leur gouvernement et les valeurs et les opinions des citoyens influencent leurs comportements internationaux. Selon Doyle « ce qui différencie fondamentalement les « unités » étatiques, c'est

l'importance qu'elles accordent aux droits de l'homme ». Dans cette optique, les libéraux « distinguent les sociétés libérales de celles qui ne le sont pas, les régimes républicains des régimes autocratiques ou totalitaires, les économies capitalistes des économies communistes, fascistes ou corporatistes ». La conséquence principale de cette distinction réside « dans les différences de comportement sur la scène internationale. Ce comportement est influencé par les valeurs auxquelles l'Etat est attaché [...]. Puissance et politique sont des activités intentionnelles, l'intention des responsables politiques influence ce qu'ils réalisent,... même si le résultat n'est généralement pas à la hauteur de leurs espérances »⁷⁶.

- 84 La pensée libérale est traditionnellement divisée en trois courants. Le premier, associé à John Locke, privilégie les valeurs sociétales des dirigeants et leur respect des droits d'autrui, à l'instar de l'argument de Zakaria. Le deuxième se concentre sur les effets de la coopération commerciale et l'interdépendance économique, tels Adam Smith et Joseph Schumpeter. Le troisième est le libéralisme républicain de Kant⁷⁷. Chaque courant isole des variables différentes, droits individuels, liberté économique et gouvernement représentatif, pour expliquer le comportement d'un Etat sur la scène internationale. Pour autant, cette famille libérale se distingue aisément des néoréalistes ou des institutionnalistes par l'importance accordée aux institutions et aux processus de politiques internes.
- 85 Andrew Moravcsik a franchi une étape importante en formalisant l'approche libérale en un paradigme susceptible de rivaliser avec le réalisme et l'institutionnalisme⁷⁸. Selon son analyse, « l'approche libérale de la théorie des relations internationales fait naître l'idée que les relations entre l'Etat et la société civile ont une influence déterminante sur son comportement et plus généralement sur les relations internationales ». Sa proposition centrale est que « les idées, intérêts et institutions sociétales influencent le comportement étatique parce qu'ils façonnent les préférences, c'est-à-dire les objectifs fondamentaux de la société qui sous-tendent les calculs stratégiques des gouvernements »⁷⁹. Pour offrir une véritable théorie des relations internationales, Moravcsik reconnaît que sa formalisation théorique basée sur la relation Etat-société, ou sur le concept d'objectifs sociétaux, doit inclure une analyse des régimes dictatoriaux, oligarchiques, autoritaires et totalitaires⁸⁰. Il est clair en tout cas que pour lui, une fois les préférences étatiques constituées, elles sont à la base du calcul rationnel, maximisant l'utilité des dirigeants et donc du comportement de leurs gouvernements dans les affaires internationales⁸¹.
- 86 Le professeur d'université devenu président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, fut sans conteste l'un des plus importants théoriciens du courant libéral, mais les réalistes désavouent sa vision du monde jugée trop naïve, condamnent sa conception qui favorise « les principes au détriment de la puissance, qui place le droit avant les intérêts » et qui plaide pour instaurer une sécurité collective reposant sur l'espoir que tous les Etats « sauraient s'unir contre l'agression, l'injustice et l'égoïsme abusif »⁸². Wilson soutenait contre vents et marées que les idéaux britanniques et américains deviendraient si influents qu'avec le déclin de leurs empires coloniaux les traditionnelles rivalités entre puissances européennes perdraient leur pertinence⁸³. Pour Wilson la sécurité collective reposait sur la démocratie, le droit à l'autodétermination, et un droit international assurant à la fois la liberté des échanges commerciaux et la résolution pacifique des différends. Et au cours des dernières décennies du XXe siècle, la diplomatie de Ronald

Reagan, George H.W. Bush et Clinton endossa bien plus souvent les habits de Wilson que ceux de la Realpolitik⁸⁴.

Stratégie, guerre et choix rationnel

- 87 Comme l'a bien fait remarquer R. Keohane, « parmi les internationalistes contemporains, une rengaine revient sans cesse : « Schelling l'avait déjà dit »⁸⁵. Les travaux d'histoire diplomatique reflètent le plus souvent des intuitions et des perspectives de bon sens, même si elles sont plus documentées, plus construites et plus cohérentes⁸⁶. Mais les stratégestes s'en inspirent et s'efforcent d'en souligner les logiques sous-jacentes. La littérature sur la stratégie est donc particulièrement instructive pour illustrer l'importance du modèle de l'acteur rationnel.
- 88 Aujourd'hui encore l'ouvrage de Th. Schelling, *The Strategy of Conflict*, demeure sans conteste la meilleure formulation des principes de stratégie⁸⁷. Selon Th. Schelling, la stratégie analyse, explique et décrit l'enchevêtrement des actions et des réactions étatiques comme autant de coups plus ou moins favorables dans le cadre de conflits interdépendants. Qu'il s'agisse de dissuader l'Irak d'attaquer le Koweït ou d'empêcher les Etats-Unis d'attaquer l'Irak, les Etats agissent toujours dans un environnement d'antagonismes mitigés et d'alliances incertaines. Le choix optimal de chacun dépend de ce qu'il attend que l'autre fasse. Le comportement stratégique tente d'influencer le choix de l'autre acteur en œuvrant sur les liens qu'il établit entre son propre comportement et le nôtre.
- 89 Nous avons déjà mentionné brièvement l'analyse du concept de dissuasion proposé par Schelling. En schématisant les interactions stratégiques selon les principes de base du modèle du choix rationnel, il met en lumière le rôle déterminant de l'information sur laquelle l'acteur se fonde pour agir et de l'interdépendance entre les choix respectifs des acteurs. Qu'il s'agisse de dissuader le gouvernement irakien d'agresser la populations kurde, ou qu'il s'agisse d'inciter le gouvernement russe à se conformer à la politique économique préconisée par le Fonds monétaire international, le défi est de combiner ses propres actions, engagements, menaces, promesses et avertissements, pour modifier l'estimation de l'adversaire de sa situation et son anticipation des conséquences éventuelles d'un affrontement ou d'une conciliation⁸⁸. Plusieurs, travaux plus formalisés basés sur la théorie des jeux, n'ont pas fondamentalement modifié l'analyse proposée par Schelling⁸⁹. L'application rigoureuse de ses observations, notamment dans des domaines où elles étaient le plus souvent négligées, montre de façon éclatante le rôle essentiel joué par l'information et l'interaction⁹⁰.
- 90 Parmi les nombreuses questions de stratégie contemporaines étudiées par Schelling, deux questions sont particulièrement révélatrices de son mode de pensée : celle des conflits limités et celle des signaux (signalling). Il énonce les trois propositions suivantes. Premièrement, la probabilité des conflits limités s'accroît dès lors que la guerre totale devient impossible. Deuxièmement, les conflits limités, comme leur nom l'indique, demandent des limites, à savoir une modération mutuellement reconnue. Cet accord tacite, le plus souvent conclu sur base informelle ou vague, demande cependant des points de ralliement (focal point) qui sont qualitativement reconnaissables et séparés de la seule question du degré dans l'escalade. Le non-recours aux armes nucléaires est l'un des points de ralliement. Troisièmement, toute initiative ou déclaration formulées par les Etats constituent autant de signaux stratégiques. Chacun observe et évalue le

comportement de son adversaire, conscient que le sien est semblablement analysé et anticipé. D'où le paradoxe de la régression infinie « je sais qu'il sait que je sais, etc. ».

- 91 Quels sont les éléments qui viennent appuyer ces trois propositions ? La première affirme que la probabilité de conflits limités augmente lorsque l'équilibre des forces stratégiques est stable et que les adversaires ne craignent pas l'escalade. Le raisonnement est le suivant : d'un point de vue stratégique, un acteur rationnel peut estimer préférable de frapper le premier pour désarmer son adversaire, plutôt que de subir des dommages lors d'un conflit limité. Ainsi, l'acquisition par l'Inde et le Pakistan d'armes nucléaires limitées et vulnérables, donc instables, devraient les inciter à la prudence, notamment vis-à-vis du Cachemire qui pourrait les entraîner dans une quatrième guerre conventionnelle⁹¹. En revanche, si les deux parties disposent d'une capacité de deuxième frappe, où la destruction mutuelle est assurée, alors elles seront tentées de prendre peu de risques, voire même d'assumer des conflits limités, puisque conscients du désastre auquel l'enchaînement des représailles ne manquerait pas d'aboutir, la perspective d'une escalade diminue.
- 92 La deuxième proposition – les conflits seront limités si des points de ralliement sont clairement identifiés – ne découlent pas d'une étude minutieuse de l'histoire des conflits limités mais résulte d'une réflexion sur l'impossibilité pour deux adversaires rationnels d'aboutir à un accord à tout autre moment de la négociation. La dernière proposition qui conçoit les relations internationales essentiellement comme « une série de marchandages » où des Etats vigilants, clairvoyants et cohérents parlent et agissent pour influencer les anticipations des autres, est en fait une reformulation subtile mais explicite du modèle fondamental du choix rationnel⁹².
- 93 En 1961, au moment de la crise de Berlin, Schelling eut l'occasion de mettre sa théorie en pratique. Il rédigea une courte mais influente note au président Kennedy, dans laquelle il réinterprétait la doctrine nucléaire américaine de premier emploi à la lumière de son concept de « signal stratégique ». Les plans militaires de l'OTAN pour Berlin prévoyaient une défense conventionnelle de la ville, mais reconnaissaient sa vulnérabilité si les Soviétiques se montraient suffisamment déterminés. Dans cette éventualité, l'OTAN planifiait une attaque nucléaire d'envergure contre les troupes soviétiques et leurs lignes d'approvisionnement, sans pour autant frapper le territoire de l'URSS. Schelling insista au contraire pour que, au cas où les armes nucléaires devraient être utilisées, le président ne les emploie que « pour montrer aux dirigeants soviétiques les risques d'une guerre totale... il ne s'agit pas de frapper des cibles militaires mais bien l'imagination du commandement russe ». L'objectif prioritaire du feu nucléaire est de faire réfléchir Moscou⁹³.
- 94 Herman Kahn, l'un des plus influents stratèges de la guerre froide, fut l'auteur d'un best-seller *Thinking about the Unthinkable*⁹⁴, qui popularisa les enjeux nucléaires de la guerre froide pour toute une génération d'Américains. Abordant le problème des conflits limités notamment la guerre du Vietnam, il prit pour point de départ la notion, développée par Schelling, de compétition des risques. Kahn tenta de formuler « des principes généraux applicables à toute interaction caractérisée à la fois par la crainte de l'escalade, la volonté d'éviter des précédents regrettables et la décision de maintenir des limites acceptables »⁹⁵. Il élabore ainsi une échelle de six paliers et quarante-quatre échelons pour expliquer les actions et les réactions étatiques dans toute une série de scénarios. Quelles est la logique permettant de se déplacer d'un palier à l'autre ? L'analyse peut passer d'une étape à l'autre parce qu'elle détermine comment agirait un acteur unitaire maximisant son

utilité. La spécificité de son analyse apparaît le plus clairement lorsqu'il examine comment un Etat conduirait un conflit non seulement conventionnel mais surtout nucléaire. Pour certains, l'incertitude de la guerre (fog of war), en particulier en cas de frappes nucléaires sur son territoire, ne peut aboutir qu'à des erreurs mutuelles et des inerties bureaucratiques menant au chaos général. Kahn n'est pas de cet avis : « on surestime systématiquement l'effet de cette incertitude, le manque d'informations, la désorganisation et la paralysie des forces militaires sur le haut commandement »⁹⁶. Pour Kahn, dans un conflit de ce type, il est toujours possible pour le centre opérationnel de « naviguer à l'estime ». Cette expression, utilisée par les marins, fait référence à la possibilité pour le capitaine d'un navire de déterminer sa position par simple calcul, uniquement en connaissant sa position de départ et la nature de son environnement et en utilisant ses instruments de navigation. Kahn précise « le commandant ou le décideur, connaît vraisemblablement les raisons qui ont mené à la guerre et les principales caractéristiques de sa situation au moment où celle-ci a éclaté ; si ces informations n'étaient pas disponibles au moment du déclenchement de la guerre, il est probable qu'elles le deviendront. A partir de là, le décideur même sans aucune information sur son adversaire, au pire coupé du monde, gardera vraisemblablement une idée assez précise sur le déroulement des événements et parce qu'il connaît la logistique, les forces et les contraintes de son adversaire, conservera une estimation suffisamment pertinente sur ce que ce dernier tente d'accomplir pour pouvoir se mettre à sa place, agir en conséquence et ainsi "naviguer à l'estime" »⁹⁷. Pour Kahn ce concept de « navigation à l'estime » entraîne des applications plus larges. Kahn, l'un des plus scrupuleux observateurs de la décision dans le domaine militaire considère que « la méthode dont je parle est l'une des méthodes les plus usitées dans les états-majors, peut-être la méthode la plus usitée ». Clairement, elle est à la base de son raisonnement. Les « scénarios » et les « war games » illustrent la pensée stratégique contemporaine, ils sont devenus des outils courants non seulement en politique étrangère mais aussi dans le monde des affaires ou les campagnes électorales⁹⁸. Ces outils incarnent par excellence le modèle de l'acteur rationnel. Albert J. Wohlstetter, autre stratège de la guerre froide, décrit ainsi la méthode et le champ d'application d'un des procédés les plus utilisés par la RAND, « ces chercheurs en effectuant des simulations sur cartes pour mesurer l'efficacité de différentes tactiques de défense sélectionnent généralement l'une d'entre elles, tentent d'imaginer les parades optimales de l'adversaire, réitèrent l'exercice avec une autre tactique et ainsi de suite »⁹⁹. Quelle est la particularité de cette approche ? Selon Wohlstetter : « [...] il s'agit d'essayer de se mettre à la place de l'adversaire en imaginant comment, au mieux de ses intérêts, il inflige à nos forces les pertes les plus sévères possibles ; nous constatons ensuite lesquelles de nos forces se sont le mieux comportées face à cet adversaire redoutable ». La question de ce que va faire l'adversaire est obtenue en estimant ce qu'un acteur unitaire, rationnel et génial ferait. (Par analogie cet exercice est tout aussi pertinent pour analyser le comportement d'un rival lors d'une campagne électorale, d'une entreprise visée par une OPA hostile ou encore d'un adversaire lors d'une négociation)¹⁰⁰. La formulation subtile du modèle de l'acteur rationnel que proposent aujourd'hui les spécialistes de la stratégie a tout pour séduire les responsables politiques qui doivent prendre des décisions sur base d'informations peu fiables, partielles et incomplètes. Le modèle de l'acteur rationnel leur permet de résumer brièvement les principaux aspects d'un problème en langage simple. Robert Mc Namara, secrétaire d'Etat à la Défense au moment de la crise des missiles de Cuba, prononça lors de la remise des diplômes de son ancienne université, University of Michigan, quatre mois à peine avant le début de la crise, un discours dont

l'objet était de présenter à son auditoire « les plans nucléaires américains, les problèmes liés à la prolifération nucléaire et de souligner le rôle crucial mais limité de la dissuasion offerte par les forces nucléaires stratégiques ». Après avoir dénoncé une série d'illusions, il aborda les problèmes de l'attaque surprise et de l'escalade : « à l'heure actuelle (1962), étant donné le rapport des forces nucléaires qui devrait se maintenir dans les années à venir, une attaque nucléaire surprise n'est tout simplement pas rationnelle. Tout aussi irrationnelle serait l'emploi d'armes nucléaires à la suite d'un conflit limité en Europe ou ailleurs. Je pense que nous sommes en droit de conclure que ces deux éventualités sont hautement improbables »¹⁰¹. Sur quel fondement se basait son affirmation ? Trois étapes jalonnaient son raisonnement. Partant du constat avéré de la supériorité stratégique américaine vis-à-vis de l'Union soviétique, il passait ensuite à une affirmation théorique : dans un raisonnement rationnel où l'ennemi est conscient de la supériorité nucléaire de son adversaire, il n'y a rien à gagner ni par attaque surprise ni par escalade. De ce principe, il déduisait une observation empirique sur la probabilité de voir des armes nucléaires frapper le territoire européen ou américain. Une trentaine d'années plus tard, un autre secrétaire à la Défense, William Perry, dans son Report of the Secretary of Defense to the President and the Congress, a recours au même type de raisonnement pour aborder la question de la dissuasion dans l'après-guerre froide. Notant la diminution du risque d'un conflit global, Perry estime néanmoins que « pour dissuader les conflits régionaux, nous devons maintenir des forces conventionnelles fortes, opérationnelles, bien équipées et stationnées sur place ; faire sentir leur présence et démontrer notre volonté à les utiliser »¹⁰². Il poursuit : « Etre capable de se battre et de gagner est essentiel, mais cette capacité seule ne peut empêcher le conflit. La dissuasion découle de la puissance militaire et de la volonté politique réelle ou perçue : la crédibilité est aussi cruciale à la dissuasion que la force militaire ». Perry illustre son propos en se référant à deux échecs de la dissuasion : en 1950, lorsque la Corée du Nord doutait de la détermination américaine et en 1990 lorsque l'Irak pensait pouvoir envahir le Koweït et l'Arabie Saoudite sans susciter une riposte de Washington. A ces deux échecs, Perry oppose ce qu'il estime être une dissuasion réussie, lorsqu'en 1994 l'Irak massa à nouveau des troupes à la frontière du Koweït. « Cette fois, les Etats-Unis démontrèrent clairement leur volonté politique, en décidant d'envoyer rapidement des troupes supplémentaires dans le golfe Persique. Le résultat : Saddam Hussein battit en retraite. « Confronté à la présence de nos troupes et ayant tiré les leçons de l'opération Tempête du désert, Saddam Hussein préféra renvoyer ses troupes dans leurs casernes. Notre stratégie de dissuasion avait réussi parce que nous avons été capables de mettre rapidement sur pied des troupes remarquablement efficaces et parce que nous avons exprimé une volonté politique crédible de recourir à cette force »¹⁰³. Dans le cadre du choix rationnel, des travaux plus récents ont traduit ces problèmes en langage de la théorie des jeux pour leur apporter des réponses plus claires et plus précises. Si de nombreux chercheurs espèrent encore parvenir à des résultats significatifs en se basant sur la forme la plus simple du modèle de l'acteur rationnel, les praticiens de la décision reconnaissent la pertinence de l'argument de H. Simon, à savoir que l'essentiel de leur interprétation est en fait subordonné à des hypothèses supplémentaires et exogènes à leur modèle. De plus, la triste réalité est que, quand la théorie des jeux aborde des situations empiriques où l'information est imparfaite, le jeu n'est pas à somme nulle et les acteurs sont multiples, ses résultats sont généralement indéterminés¹⁰⁴. Th. Schelling et H. Raiffa entre autres, ont pris conscience de cette impasse ; mais cette prise de conscience est lente à s'imposer dans des disciplines comme la science politique qui ne sont venues à ce type de

méthodologie que sur le tard. Ainsi, l'ouvrage de Bruce Bueno de Mesquita et de David Lalman, *War and Reason*, s'efforce d'étudier les interactions entre deux Etats rivaux et plus particulièrement celles où la guerre est une option¹⁰⁵. L'ouvrage présente les fruits d'un effort ambitieux visant d'une part à construire un modèle théorique techniquement sophistiqué et de l'autre, à tester ses implications les plus significatives sur plus de 700 interactions entre Etats européens de 1815 à 1971. Leurs hypothèses de départ sont clairement définies : les Etats sont des acteurs unitaires rationnels « à partir du moment où la décision de négocier ou d'entrer en guerre est prise rationnellement, que cette décision soit prise par un seul acteur ou par un groupe ne joue aucun rôle dans notre modèle » et chaque état cherche à maximiser son utilité subjective espérée en faisant le choix qu'il estime maximiser son utilité espérée »¹⁰⁶. Pour déduire de ce modèle simplifié de l'acteur rationnel des implications significatives, les auteurs admettent que des hypothèses supplémentaires sont nécessaires, par exemple que l'usage de la force induit des coûts politiques intérieurs sous forme de manifestations, défaites électorales, coups d'Etat ou difficultés à lever les forces nécessaires à la conduite de la guerre¹⁰⁷. Sans ces hypothèses supplémentaires, le modèle dyadique demeure indéterminé. La portée la plus significative de cet ouvrage est précisément qu'il n'aboutit qu'à très peu de conclusions probantes. Selon leurs propres termes « pour le dire sans ambages, les dirigeants d'un Etat entrent en guerre lorsque les gains attendus moins les coûts attendus sont supérieurs aux conséquences nettes des autres alternatives ». En d'autres termes, quand un Etat estime la guerre profitable, il choisit la guerre. Comme la première hypothèse de leur modèle est que « chaque joueur opte pour la stratégie avec la plus haute utilité espérée », cette première conclusion est clairement tautologique. Plusieurs observations suivent sur la manière dont les guerres peuvent être déclenchées : une guerre peut survenir si un Etat juge les intentions de son rival avec trop d'optimisme ; un conflit peut débuter si, même sans information parfaite, il est motivé par la crainte de perdre des avantages liés à l'usage en premier de la force, ces avantages anticipés peuvent être des gains concrets et réels, ou au contraire l'espoir d'échapper à une perspective bien pire encore que celle du conflit »¹⁰⁸. La variable de l'utilité subjective espérée a aussi été largement utilisée dans les études récentes de la dissuasion¹⁰⁹. Ce problème se pose quand, entre deux Etats unitaires et rationnels, l'un d'eux envisage de lancer une attaque militaire. Chacun calcule son utilité subjective en estimant le coût de la guerre, la probabilité de la victoire et les réponses possibles de son adversaire. Sur cette base, Christopher Achen et Duncan Snidal en déduisent l'hypothèse qu'une menace crédible de représailles sera dissuasive sauf si cette menace revêt moins de valeur que le butin escompté¹¹⁰. Un adversaire sera donc dissuadé d'attaquer si et seulement si le coût du châtement auquel il s'attend est supérieur au gain qu'il espère réaliser. Mais comment évaluer les perceptions d'un agresseur potentiel sur la riposte éventuelle, le coût de la guerre ou les fruits de la victoire, en d'autres termes, comment déterminer si dans son esprit, il y a ou non dissuasion ? Jervis résume très bien le problème : « avant que la notion d'utilité subjective espérée puisse nous apprendre quoi que ce soit, nous devons considérablement la détailler. Nous devons ainsi décrire précisément à quel type de situation l'acteur pense être confronté, comment il hiérarchise ses objectifs, quelles sont les options qu'il envisage et enfin comment il pense que les autres acteurs vont réagir »¹¹¹. Jervis remarque également que la théorie de la dissuasion rationnelle « a recours à des hypothèses qui ne se sont pas associées au concept de rationalité », comme celle de « la témérité ou de l'opportunité » de l'agresseur potentiel, dont les motivations découlent pour l'essentiel de sa situation particulière¹¹². Expliquer pourquoi des Etats confrontés à

la même situation calculent leur utilité espérée de manière différente nécessite la prise en compte de facteurs qui dépassent le cadre du choix rationnel. De plus, les critiques de cette théorie citent la décision japonaise d'attaquer les Etats-Unis en 1941 ou celle de l'Egypte d'attaquer Israël en 1973 comme exemples d'échecs de la dissuasion en dépit d'un rapport de force favorable et de menaces claires de représailles¹¹³. Richard Ned Lebow et Janice Gross Stein montrent en effet que le Japon et l'Egypte, après un rigoureux calcul stipulé par la théorie de la dissuasion, auraient tout autant décidé d'attaquer même avec une utilité espérée négative, s'ils y étaient poussés par des raisons de politique intérieure ou par leur volonté d'éviter des pertes futures. Comme nous l'avons souligné en proposant ce que nous avons appelé le théorème de rationalité, les termes du modèle du choix rationnel sont tellement vagues et élastiques que n'importe quelle exception peut-être explicitée post hoc. Parallèlement, R. Jervis conclut judicieusement que dans l'application empirique de l'utilité subjective espérée, les éléments subjectifs occuperont nécessairement une place prépondérante. Ceci s'applique non seulement à l'utilité mais aussi aux estimations des fins et des moyens, aux perceptions de l'adversaire, aux évaluations des autres alternatives »¹¹⁴. D'autres chercheurs, en particulier A. George et R. Jervis, sur base du choix rationnel élémentaire ont tenté à partir d'études de cas de généraliser les conditions dans lesquelles la dissuasion réussit ou échoue¹¹⁵. L'étude d'A. George et de R. Smoke montre ainsi comment la dissuasion peut échouer par « étapes successives ». L'imposition du blocus complet de Berlin en juin 48 par les Soviétiques prit les Américains par surprise, non parce que Moscou ne donna aucun avertissement à Washington, mais bien parce que les signes répétés en provenance des Soviétiques restèrent ignorés par les Américains. Les opportunités pour dissuader le blocus furent donc successivement manquées au fur et à mesure que les initiatives soviétiques restèrent lettre morte et que les Américains restèrent sans réaction.

- 95 L'article de James D. Fearon « Rationalist Explanations for war » s'interroge sur un problème central que les analyses rationnelles de la guerre, qu'elles soient néoréalistes ou basées sur l'utilité espérée, n'ont ni identifié ni résolu. Fearon pose une question simple : puisque les guerres sont coûteuses, pourquoi des Etats rationnels préfèrent-ils se battre plutôt que de négocier ? Selon la théorie rationnelle, s'il existe une alternative qui a la préférence des deux parties, elle devrait être choisie. Pourquoi dès lors ne pas opter pour une négociation fondamentalement équivalente à un traité de paix mais sans les coûts humains et économiques d'une guerre ? Fearon estime que les raisons de l'échec d'un règlement négocié entre deux Etats à la rationalité substantielle (les Etats notionnels) sont essentiellement de deux ordres. Tout d'abord, un acteur rationnel peut renoncer à un règlement pacifique préférable à la guerre parce qu'il n'existe aucune autorité internationale capable d'assurer sa mise en application. Ensuite, un Etat peut rationnellement dissimuler sa propre détermination ou même sa puissance, en manipulant ou occultant les informations relatives à ses capacités militaires, parce qu'il cherche à obtenir un règlement qui lui est plus favorable. En spécifiant ainsi les sources rationnelles de ces distorsions, Fearon définit les origines des conflits sans recourir à d'autres hypothèses sur les perceptions et les erreurs de jugement. Cette contribution importante améliore les travaux antérieurs du choix rationnel en éliminant « leurs hypothèses non rationnelles »¹¹⁶. Pour autant, il conclut qu'« en fait, une meilleure compréhension de ce qu'implique l'hypothèse de la rationalité dans l'explication des conflits pourrait nous amener à accorder une place plus importante aux facteurs... irrationnels. Par exemple, pour estimer la puissance relative de son adversaire, la rationalité limitée pourrait être une source plus importante d'erreurs que l'acquisition

d'informations confidentielles sur ses capacités militaires, à condition toutefois de pouvoir les distinguer soigneusement »¹¹⁷.

- 96 Variantes et usages du modèle classique Comme nous l'avons indiqué à la figure 1, le modèle de l'acteur rationnel dans sa forme la plus simple dégage des caractéristiques communes à toute une famille de variantes. Sur la figure 1, le premier axe décrit la rationalité de l'acteur, allant de la rationalité substantielle à la rationalité procédurale limitant ses perceptions et son raisonnement. Le second axe identifie les acteurs, partant de l'« Etat notionnel » jusqu'à l'« Etat personnifié ». Les différences le long de ces deux axes sont illustrées par les récentes approches des relations internationales, résumées ci-dessus. Dans sa forme la plus élémentaire, le modèle de l'acteur rationnel associe un objectif à une action. Si je connais l'objectif d'un acteur, j'ai un indice important sur l'action qu'il est susceptible d'entreprendre. Inversement, en observant le comportement d'un acteur et en envisageant quels pourraient être ses objectifs, je dispose d'une hypothèse sérieuse sur les raisons de son action lorsque j'ai identifié un objectif que cette action atteindrait avec efficacité. Sous cette forme très élémentaire le risque de tautologies est évident. Rappelez-vous comment les enfants justifient leur comportement « c'est toi qui l'as voulu ». Si la seule preuve de ce qu'il a voulu est ce qu'il a fait, alors ces propositions sont équivalentes. Dans sa mouture la plus achevée, le modèle de l'acteur rationnel ne se contente pas seulement des objectifs poursuivis par un acteur mais inclut aussi l'évaluation de sa situation. Ce contexte est fait de risques et d'opportunités que l'acteur classe en options avec chacun des pour et des contre. L'acteur choisit l'alternative qui remplit au mieux ses intérêts. En étudiant ce qu'a entrepris un acteur ou en dressant des hypothèses sur ce qu'il pourrait faire, l'analyste doit prendre en compte non seulement les objectifs de l'acteur mais aussi les options qu'il a identifiées, les coûts et bénéfices qu'il y attache et sa propension ou sa réticence à prendre des risques. Pour s'en convaincre, le lecteur pourra réfléchir sur une action qu'il a entreprise, par exemple, l'université dans laquelle il a choisi de s'inscrire. Dans son choix, quel est la part réservée aux objectifs poursuivis ? Généralement, l'appréciation subjective des options, l'estimation de leurs coûts et bénéfices et la propension à prendre des risques sont les éléments les plus importants. Comme l'a souligné Schelling, l'un des principaux avantages du modèle de l'acteur rationnel tient au fait que « dans votre fauteuil vous pouvez essayer de prévoir comment les gens se comporteront en vous mettant sagement à leur place. Par procuration et pour pas cher, vous obtenez une grande quantité de données empiriques sur leur comportement »¹¹⁸. Cependant, cette méthode est à double tranchant. Certains analystes ne quittent pas leur fauteuil et se contentent uniquement de ce seul raisonnement logique sans rechercher les éléments pertinents sur les objectifs, les options et les évaluations réelles de l'acteur envisagé. Avec ce type de procédé, le chercheur risque de verser dans des théories du complot erronées. Avec un peu d'imagination, il peut inventer de toutes pièces des objectifs qu'un acteur « doit avoir eu », y compris les plus invraisemblables, en échafaudant un raisonnement logique à partir des conséquences, pourtant fortuites et accidentelles, attribuées à une intention purement fictive et farfelue. Si en plus, il pose des hypothèses sur les options, les calculs et la témérité de l'acteur alors les scénarios tirés du choix rationnel deviennent illimités. Dans la forme la plus simple du modèle de l'acteur rationnel, l'homo economicus devient en relations internationales le Polis strategicos. Les conditions géopolitiques, et notamment la répartition des forces, la situation géographique, l'équilibre des risques, l'accès aux technologies, sont associées aux objectifs minimaux d'un Etat pour en déduire des règles générales de comportements. Une telle analyse aurait suffi, dans la seconde

moitié des années trente, à expliquer ou prévoir que l'Allemagne, située au cœur de l'Europe, face à des adversaires potentiels à l'Ouest comme à l'Est, humiliée par le diktat de Versailles et ravagée par la dépression et l'hyperinflation, serait une puissance intrinsèquement rebelle, agressive et révisionniste. Lorsqu'Adolf Hitler accéda à la Chancellerie, le gouvernement britannique admit que le personnage risquait de rendre la situation encore plus explosive. Mais, quand en 1938 Hitler fit savoir au monde entier que l'Allemagne était décidée à mettre un terme au conflit territorial qui l'opposait à la Tchécoslovaquie sur les Sudètes, le gouvernement britannique devait répondre à des interrogations précises : Que veut réellement Hitler ? Est-il possible de lui donner satisfaction sans entraîner la guerre ? Le Premier ministre britannique, Neville Chamberlain, estimait que l'Allemagne avait eu de bonnes raisons de se sentir lésée et notamment que sa préoccupation pour la population allemande de Tchécoslovaquie était légitime. Il jugea raisonnable la revendication de Berlin d'un transfert négocié de territoires limités permettant ainsi à une plus Grande Allemagne de cicatrifier la blessure psychologique du traité de Versailles et d'éviter ainsi un deuxième conflit généralisé en Europe¹¹⁹. Suite à ses entretiens en tête-à-tête avec Hitler, il pensait avoir cerné la personnalité du chancelier, « en dépit de la dureté et de la férocité que je croyais lire sur son visage, il me semblait malgré tout que j'avais là à faire à un homme à qui l'on pouvait se fier une fois qu'il avait donné sa parole »¹²⁰. Mais Chamberlain se trompait. En considérant Hitler comme un dirigeant nationaliste traditionnel dont les doléances étaient légitimes mais les objectifs limités, il ne perçut pas les buts spécifiques et propres à Hitler et ces éléments capitaux échappèrent à son analyse. Pourtant Hitler avait à plusieurs reprises exprimé ce qu'il voulait, et exposé clairement ses théories singulières de l'ethnicité, de l'« espace vital » et de la supériorité de la race allemande¹²¹. Winston S. Churchill, durant sa traversée du désert, lut en revanche *Mein Kampf* avec attention, observa ses intrigues pour conquérir le pouvoir et dès 1933, sonna l'alarme en dénonçant les véritables « desseins criminels » d'Hitler¹²². Lorsqu'en 1936 l'Allemagne décida unilatéralement de remilitariser la Rhénanie en violation du traité de Versailles, quand deux ans plus tard elle opéra l'Anschluss en Autriche, Churchill fustigea le gouvernement Chamberlain pour son imprévoyance et son incapacité à comprendre l'adversaire auquel il avait à faire¹²³. Lorsque Chamberlain revint de Munich avec un accord portant la signature de Hitler et déclara ramener « la paix sans le déshonneur car je crois que désormais la paix est assurée », Churchill rétorqua : « Faux ». Selon ses termes, « la partition tchécoslovaque, sous la pression conjointe de la France et du Royaume-Uni, équivaut à la complète capitulation des démocraties occidentales devant la menace nazie. Une telle débâcle n'apportera ni la paix ni la sécurité au Royaume-Uni et à la France. Au contraire, elle placera ces deux pays dans une situation encore plus précaire et dangereuse... Croire que l'on peut assurer la sécurité en jetant un petit Etat en pâture aux loups est une illusion fatale »¹²⁴. Gerhard L. Weinberg conclut que les buts poursuivis par Hitler s'ils étaient tout à fait cohérents demeureraient cependant singulièrement « hitleriens ». « Il est très improbable qu'un autre dirigeant allemand aurait osé faire ce grand saut, les mises en garde que lui ont adressé certains de ses conseillers n'ont pu que conforter Hitler dans sa mission et conviction qu'il était le seul homme capable, désireux et même impatient de mener l'Allemagne et entraîner le monde entier à la guerre »¹²⁵. Quand au cours de l'été 1990, l'Irak massa des troupes à la frontière du Koweït, les dirigeants des Etats occidentaux s'interrogèrent à nouveau sur les buts et les plans de cet autre dictateur. Le défi pour les responsables américains était de déterminer « ce que les Irakiens espéraient accomplir et quelles étaient les conséquences les plus probables de

cette initiative »¹²⁶. Leur point de départ était un Etat identifié, l'Irak, son histoire récente et les circonstances spécifiques qu'il affrontait. L'Irak venait d'achever une guerre longue, près de 10 ans, et coûteuse avec l'Iran. Les dépenses considérables pour financer la guerre et de lourds engagements financiers internes laissèrent l'Irak sous le fardeau de sa dette extérieure. A la suite de la guerre contre l'Iran, l'Irak avait perdu la région de Chatt al-arab et éprouvait un besoin urgent de trouver d'autres installations portuaires, l'annexion d'une petite bande de territoire côtier appartenant au Koweït offrait une telle solution. Des observateurs impartiaux estimaient que cette revendication territoriale sur cette partie du Koweït avait quelque fondement, notamment en raison de l'existence de gisements pétrolifères pour lesquels des puits peuvent être forés aussi bien d'un côté que de l'autre de la frontière. Le président Bush pouvait donc comprendre pourquoi l'Irak exigeait des compensations financières et même de mineures modifications territoriales, de son voisin le Koweït, plus riche mais plus faible. En resserrant leurs analyses sur l'Etat personnifié et sur les caractéristiques particulières de Saddam Hussein, les responsables occidentaux pouvaient interpréter son comportement comme le geste d'un dictateur sans pitié ce qu'était Saddam. Les Etats voisins qui connaissaient bien l'Irak de Saddam Hussein approuvaient d'ailleurs ce diagnostic. Les Koweïtiens jugeaient certaines concessions inévitables mais pensaient que Saddam ne cherchait seulement qu'à négocier. L'Egypte partageait cette évaluation koweïtienne. Le président Bush demanda l'avis d'Hussein de Jordanie, en espérant que « l'évolution de la situation ne dépassera pas les limites de la raison ». Ce dernier répondit « je ne pense pas qu'il y ait de risques d'en arriver là ; ces limites ne seront pas dépassées ». Le secrétaire d'Etat, J. Baker, interrogea son homologue russe E. Chevarnadze, l'Union soviétique étant depuis longtemps l'un des plus importants protecteurs de Bagdad. Chevarnadze aurait confié à J. Baker, « l'homme a peut-être des manières de gangster mais il n'est pas irrationnel ; envahir le Koweït serait irrationnel et je ne crois pas que cela puisse se produire »¹²⁷. Le consensus qui se dégagait était donc qu'une éventuelle opération militaire se limiterait à la zone pétrolifère proche de la frontière entre le Koweït et l'Irak. Mais l'offensive de l'Irak le 2 août ne fut pas limitée. Les blindés irakiens occupèrent l'ensemble du Koweït et cette offensive, laissée sans riposte, aurait pu menacer l'Arabie Saoudite. Dans le cas d'A. Hitler comme dans le cas de Saddam Hussein, les dirigeants occidentaux ont eu recours au modèle de l'acteur rationnel pour tenter d'expliquer ou prévoir, des comportements étatiques équivoques. Ils ont commencé leur analyse par la forme la plus simple du modèle. Puis ils ont affiné leur analyse en examinant les valeurs et les conceptions spécifiques des responsables étatiques. Mais en cataloguant A. Hitler et S. Hussein comme des nationalistes traditionnels, ils ont négligé certaines valeurs, calculs et autres facettes de leur personnalité qui leur était tout à fait particulières, aspects qui demandaient des analyses bien plus détaillées. Dans les deux cas cependant, les comportements adoptés par ces dirigeants reflétaient bien des valeurs et des modes de raisonnement très particuliers aux deux personnages que seule une analyse très fouillée de leurs personnalités et de leurs perceptions aurait permis de comprendre. Chez Hitler il y avait une vision du monde et un destin incompréhensibles. Quant à Saddam Hussein, il avait façonné une représentation toute personnelle de sa place dans le monde arabe et au contraire, tenu pour insignifiante celle des Etats-Unis après ses échecs dans les années 70 et 80 au Proche-Orient. Quand l'analyse se concentre sur le dirigeant, des informations supplémentaires sont nécessaires au sujet de trois principaux types de jugements. Selon Geoffrey Vickers, trois questions cruciales se posent : Comment l'acteur « sélectionne, puise et représente ses informations sur l'état du système ? Comment établit-il des

critères pour évaluer ces informations ? Comment choisit-il et engage-t-il une réponse ? ». On peut se représenter ces trois types de jugement, le jugement de valeur, le jugement de réalité et le « jugement instrumental », comme les trois sommets d'un triangle formant les convictions (beliefs) du décideur¹²⁸. Bien que distincts, ces trois types de jugement se combinent dans le paradigme de l'acteur rationnel. Les jugements de valeur, les valeurs et idéaux auxquels tient un Etat, influencent les objectifs et les buts poursuivis par cet Etat, et déterminent les aspects de la réalité auxquels l'Etat accordera de l'importance. Le jugement de valeur et de réalité sont donc étroitement liés « les faits n'ont de signification que par rapport à un certain jugement de valeur et les jugements de valeur n'ont de sens que vis-à-vis d'une réalité appréhendée »¹²⁹. Les jugements de valeur peuvent à leur tour être influencés par des calculs purement instrumentaux puisque ce qu'un Etat recherche dépend souvent de ce qu'il pense pouvoir obtenir. Selon Vickers, ces trois types de jugement étroitement imbriqués forment chez l'acteur son « évaluation » d'une situation donnée. De tels jugements révèlent l'existence de ce que nous pourrions appeler un énoncé de prédispositions qui l'incitent à favoriser certains aspects d'une situation au détriment d'autres et qui lui permettent de les classer et de les valoriser de telle manière plutôt que d'une autre. Ces dispositions forgent son système d'appréciation et d'évaluation¹³⁰. L'étude d'A. Friedberg sur le déclin de l'Empire britannique illustre l'importante contribution des travaux sur les dispositions et les convictions. Friedberg reconnaît la pertinence des arguments réalistes sur l'importance de la puissance et de la position géopolitique d'un Etat. Mais pour expliquer l'action de la Grande-Bretagne, il dresse un tableau bien plus nuancé des responsables britanniques, indécis, peu ou pas soucieux des indicateurs de puissance, incapables d'adopter une stratégie cohérente. L'une des raisons les plus importantes de ce comportement résidait dans ce qu'il appelle « la démocratie paralysée » par opposition aux régimes qui « assurent une concentration du pouvoir au niveau de l'Etat et du gouvernement ». A. Friedberg conclut que « le déclin britannique fut le résultat d'une lente et progressive évolution intellectuelle, que des crises périodiques sont venues renforcer et accélérer »¹³¹. A ce niveau de complexité, ce type de travaux utilise et agrège les différents outils théoriques que nous avons clairement distingués auparavant dans ce chapitre¹³². Si on combine l'étude détaillée des perceptions subjectives d'un Etat avec celle des préférences et des perceptions d'un autre, l'analyse devient encore plus complexe. Certains travaux récents ont procédé de cette façon pour analyser la guerre froide entre les Etats-Unis et l'URSS, se basant à la fois sur les documents américains et russes. William C. Wohlforth notamment a décrit les flottements dans les perceptions subjectives de l'équilibre des forces entre Washington et Moscou et leurs décalages par rapport aux critères objectifs de la puissance nationale. Le résultat est que, si la puissance compte dans les relations internationales « malheureusement, il semble que les questions de puissance, de prestige et de sécurité se présentent de manière bien différentes sous des formes et des intensités variables. Si le balance of power obéit à des lois, ce sont des lois avec de telles lacunes que même une grande puissance peut y déroger »¹³³. Pour autant, même les analyses les plus complexes qui portent sur les comportements des Etats-Unis et de leurs dirigeants en politique étrangère s'appuient sur les hypothèses et la logique du choix rationnel élémentaires, des acteurs unitaires avec des objectifs définis et une utilité maximale. Ce paradigme de l'acteur rationnel est tout aussi dominant pour les études des comportements non-étatiques, que ce soit une organisation internationale telle que l'Union européenne ou le Fonds monétaire international, une entreprise multinationale ou une organisation non

gouvernementale comme la Croix-Rouge. Si ce modèle est tant répandu, c'est parce que sa capacité explicative est indéniable.

NOTES

1. Nous remercions Graham Allison de nous avoir autorisé à reproduire ce texte. La traduction est de Jean-Yves Haine.
2. Voir Freedman Lawrence et Karsh Efraim, *The Gulf Conflict 1990-1991 : Diplomacy and War in the New World Order*, Princeton University Press, 1993, pp.61-62.
3. Morgenthau Hans J., *Politics among Nations*, Knopf, 1970, 4^e édition, pp.5-6. L'explication de Morgenthau renvoie à celle de Thucydide sur la guerre du Péloponnèse, selon laquelle « l'expansion de la puissance d'Athènes et la crainte qu'elle inspira à Sparte » furent à l'origine du conflit. Pour une analyse de la crise de 1914 et du système du balance of power, voir Gordon A. Craig et Alexander L. George, *Force and Statecraft : Diplomatic Problems of Our Time*, 3rd Ed., Oxford University Press, 1995, pp.35-38.
4. Morgenthau utilise l'expression « rational outline ». Voir Morgenthau Hans J., *Politics among Nations*, op.cit., pp.5-6.
5. Schelling Thomas C., *The Strategy of Conflict*, Harvard University, 1960, p.232, et *Stratégie du conflit*, op.cit., p.286. Cette proposition est aussi au cœur de Wohlstetter, « The Delicate Balance of Terror », *Foreign Affairs*, janvier 1959, pp.211-234. Considérons l'analyse de la dissuasion par Schelling. Comment décrit-il les caractéristiques essentielles de cette situation et les comportements qui s'y attachent ? La dissuasion consiste à influencer les choix d'un autre acteur en modifiant ses attentes sur notre propre comportement. Cela implique la transmission d'informations pour lui faire croire que notre comportement sera déterminé par son comportement. Selon cette analyse, plusieurs aspects du concept de dissuasion doivent être éclaircis. Tout d'abord, quelle combinaison entre les deux systèmes de valeurs – en langage de la théorie des jeux, la matrice des gains – des deux acteurs permet-elle une menace dissuasive crédible ? Deuxièmement, comment mesurer cette combinaison d'intérêts communs et d'antagonismes à la base d'une situation de dissuasion ? Troisièmement, quel est le niveau de communication nécessaire et quels sont les moyens pour authentifier ces informations ? Quatrièmement, quels sont les éléments de type rationnel, à savoir la connaissance de son propre système de valeur, une capacité à percevoir d'autres alternatives et à en calculer les probabilités, une incapacité à camoufler sa propre rationalité ? Cinquièmement, faut-il instaurer un climat de confiance entre acteurs ou bien faut-il mettre en place des mécanismes permettant d'imposer le respect des engagements ? Sixièmement, comment est-il possible de convaincre un adversaire que l'on est déterminé à entreprendre une action que l'on n'entreprendrait pas dans les circonstances habituelles, si cet engagement rend la menace suffisamment crédible et effective qu'il n'est pas besoin de la mettre en pratique ? Voir Schelling Thomas, *The Strategy of Conflict*, pp.13 et suiv.
6. Schelling Thomas C., *The Strategy of Conflict*, op.cit., p.4.
7. Lorsqu'elle fut émise pour la première fois en 1971 dans l'édition originale d'*Essence of Decision*, cette proposition fut vivement contestée. Les explications se basant implicitement ou inconsciemment sur les hypothèses principales du modèle révèlent des similitudes patentes mais souvent occultées chez la plupart des courants de la discipline. La plupart des premières critiques

de l'édition de 1971 rejetèrent cette proposition. Avec le temps cependant, elle est aujourd'hui largement acceptée et souvent reprise explicitement par les théoriciens les plus lucides.

8. N.D.T. Il s'agit de la traduction de l'expression « intendedly rational », voir infra.

9. L'expression « intendedly rational » est utilisée par Simon Herbert A. Voir Simon Herbert A., *Models of Man : Social and Rational-Mathematical Essays on Rational Human Behavior in a Social Setting*, Wiley, 1957, p.196.

10. Simon Herbert A., « Human Nature in Politics : The Dialogue of Psychology with Political Science », *American Political Science Review*, n° 79, 1985, pp.293-304. Pour une discussion approfondie entre rationalité substantielle et procédurale, voir Simon Herbert, *Models of Bounded Rationality*, MIT Press, 1982.

11. Ce concept de calcul chez Hobbes a été rigoureusement analysé par Friedrich Carl J., *Man and His Government : An Empirical Theory of Politics*, McGraw Hill, 1963 ; Gauthier David, *The Logic of Leviathan*, Clarendon Press, 1969.

12. Comme l'a noté Howard Raiffa, dans un cas de la théorie des jeux où il n'y a pas de communication entre les joueurs, le meilleur choix est la maximisation de l'utilité espérée (ce qu'on appelle dans les jeux à somme nulle, le minimax, à savoir le meilleur pour soi, le pire chez l'autre) Si l'on se détache des jeux les plus formels, comme les jeux à deux joueurs et à somme nulle, les contributions principales de la théorie des jeux sont d'abord de nous rappeler l'importance des interactions stratégiques, c'est-à-dire que le meilleur choix d'un joueur est en fait fonction du choix de l'autre joueur et de nous donner ensuite un vocabulaire précis pour décrire de telles interactions. La plupart des jeux possèdent une multitude d'équilibres de Nash indéterminés. Comme nous le rappelle Simon, « Sans doute, la plus grande contribution de la théorie des jeux en science politique est d'avoir démontré à quel point les situations où il existe un équilibre stable et cohérent avec les hypothèses du choix rationnel substantiel sont en réalité rares et inhabituelles ». Voir Herbert Simon, « Human Nature in Politics », op.cit., p300.

13. Le jugement de valeur opéré par un agent est limité – en fait cosubstantiel – à sa perception de la réalité puisque « les faits ne sont significatifs qu'en relation à un jugement de valeur, et les jugements de valeurs n'ont de sens qu'en relation à une configuration de faits ». Voir Vickers Geoffrey, *The Art of Judgement : A Study of Policy Making*, Sage Publications, Thousand Oaks, 1995 (1964), p.54.

14. Voir les sept composantes de Zelikow Philip, « Foreign Policy Engineering : From Theory to Practice and Back Again », *International Security*, printemps 1994, vol.18, pp.143-171. L'emploi du simple concept de la fonction d'utilité pour décrire le choix d'un acteur entre plusieurs politiques, même avec une hiérarchie hétérogène de valeurs comme chez Raiffa, dissimule en fait toute une série de calculs sur les fins et les moyens se déclinant à partir des valeurs et intérêts fondamentaux jusqu'à la mise en œuvre et le maintien d'une politique particulière. Dans les analyses sur les stratégies commerciales ou gouvernementales, ces différents niveaux sont souvent simplifiés en distinguant stratégie d'une part et tactique de l'autre.

15. Simon est l'un des premiers à avoir formulé en termes mathématiques le modèle de l'acteur rationnel dont nous avons dit qu'il peut être considéré comme étant le « modèle classique », voir Simon Herbert A., « A Behavioral Model of Rational Choice », *Quarterly Journal of Economics*, février 1955, vol.69, pp.99-118. Pour une modélisation mathématique de ce modèle classique du choix rationnel, voir Duncan Luce et Howard Raiffa, *Games and Decisions*, Wiley, 1957 ; le chapitre XIII est tout particulièrement recommandé. Parmi les travaux les plus influents sur la théorie des jeux en relations internationales, voir Axelrod Robert, *The Evolution of Cooperation*, Basic Books, 1984.

16. Downs Anthony, *An Economic Theory of Democracy*, Harper and Row, 1957, p.4.

17. Harsanyi John C., « Some Social Science Implications of a New Approach to Game Theory », in *Strategic Interaction and Conflict : Original Papers and Discussion*, sous la direction de Archibald Kathleen, op.cit., pp.1, 139.

18. N.D.T. : le terme de rationalité pure renvoie à *comprehensive rationality*, celui de rationalité limitée à *bounded rationality*. Herbert Simon utilise aussi la rationalité substantielle, *substantive rationality* par opposition à la rationalité procédurale, *procedural rationality*. Ces distinctions sont équivalentes.

19. Sur ce point, voir Levy Jack S., « Misperceptions and the Causes of War : Theoretical Linkages and Analytical Problems », *World Politics*, n° 36, 1983, p.76, 79-80.

20. Simon Herbert A., « Human Nature in Politics : The Dialogue of Psychology with Political Science », *op.cit.*, p.294, 297. Ceux qui étudient le comportement en politique étrangère ont noté qu'avec des personnalités bien différentes et des environnements variés, « les individus éprouvent fortement le besoin de maintenir un système cognitif cohérent qui produise des structures cognitives stables et simplifiées », marquées par les valeurs, les convictions et les attitudes, voir Vertzberger Yaacov, *The World in Their Minds : Information Processing, Cognition, and Perception in Foreign Policy Decisionmaking*, Stanford University Press, 1990, p.137. Par ailleurs, les psychologues par des études de laboratoires ont identifié toute une série de mécanismes qui s'éloignent du modèle de la rationalité substantielle, depuis des incohérences dans la fonction d'utilité, des erreurs dans l'évaluation des probabilités, des contradictions dans l'estimation du risque jusqu'à la prise en compte d'hypothèses heuristiques en lieu et place de calculs complexes. Pour un résumé de tels exemples, voir Kahneman Daniel, Paul Slovic et Amos Tversky (Eds), *Judgement Under Uncertainty : Heuristics and Biases*, Cambridge University Press, 1982.

21. Simon poursuit : « Ma conclusion principale est que les hypothèses essentielles à toute théorie visant à expliquer des phénomènes politiques sont des hypothèses empiriques sur les objectifs et ce qui est encore plus important, sur les manières dont les gens définissent les situations auxquelles ils sont confrontés. Ces objectifs et ces définitions ne reposent pas sur des principes immuables mais sont au contraire relatifs au contexte temporel et géographique qui ne peut être analysé que par une enquête empirique », *Ibid.*, p.301.

22. La première édition de *Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis* faisait référence à un courant en philosophie de l'histoire qui prônait, dans la mesure du possible, une reconstitution rigoureuse des circonstances du choix, telles qu'elles avaient été effectivement perçues par le décideur. Ceci est toujours notre point de vue. Sur ce point, voir Collingwood R.G., « Human Nature and Human History », 1933, in *The Idea of History*, sous la direction de Collingwood R.G., Oxford University Press, 1994, pp.214-215. La défense la plus approfondie de cette approche sur la connaissance du comportement humain se trouve dans les différents travaux de William James. Sur la difficulté de cette reconstitution en relations internationales, voir Howard Michael, *The Lessons of History*, Yale University Press, 1991, pp.12-14. Notons aussi le traitement analogue de la rationalité chez les constructivistes en relations internationales, par exemple, Onuf Nicholas Greenwood, *World of Our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, University of South Carolina Press, 1989, pp.258-266.

L'édition de 1971 contenait aussi une longue discussion sur les mérites respectifs de la rationalité substantielle par rapport à la rationalité procédurale. Brièvement, les critiques pouvaient se regrouper en trois groupes. Les premiers reprochaient à la rationalité substantielle ses exigences trop importantes pour les capacités d'assimilation humaine. Si par exemple un joueur d'échec devait envisager toutes les combinaisons théoriques qui s'offrent à lui, le nombre d'options atteint le chiffre vertigineux de 10120. Une machine passant en revue ces options à la vitesse d'un million par seconde prendrait 1095 années avant de décider le premier coup. Le second groupe ajoutait à cette critique un principe de réalisme selon lequel la théorie du choix rationnel ne pouvait expliquer les choix des décideurs puisque ceux-ci n'avaient pas recours aux calculs requis par la théorie du choix rationnel. Arguant du principe de réalité, ils rejetaient en bloc le modèle. Le dernier groupe adressait une critique plus fondamentale : si, conceptuellement, le modèle exige que toutes les alternatives et leurs conséquences soient mesurées par le décideur, comment définir et limiter le champ des conséquences possibles ? Dans une situation réelle, par

exemple, l'aide au développement, comment appréhender les conséquences possibles d'une action particulière ? Vu la progression de l'approche du choix rationnel en science politique, ce débat est aujourd'hui encore plus d'actualité. L'argument de Simon selon lequel il est nécessaire de recourir à des hypothèses et à des informations supplémentaires pour fournir une explication de type « rationalité substantielle » devrait inciter les chercheurs à entreprendre des recherches empiriques dont l'objectif serait d'identifier d'une part, quelles sont ces hypothèses que l'acteur a lui-même endossées et d'autre part, les règles pour utiliser ces informations dans leurs enquêtes.

23. Voir figure 1, p.75.

24. Merton Robert King, *Social Theory and Social Structure*, Free Press, 1968, p.69-72.

25. Voir figure 2, p.76.

26. Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, traduit par Jacqueline De Romilly : Histoire de la guerre du Péloponnèse, Collection Bouquins, Robert Laffont, 1990, p.184. Pour un examen de la pertinence des arguments de Thucydide et une analyse des causes réelles du conflit, voir Kagan Donald, *The Outbreak of the Peloponnesian War*, Cornell University Press, 1969, pp.345-374 et pp.357-374. Il faut noter que certains chercheurs contestent l'appropriation par les réalistes de Thucydide. Sur ce point, Garst Daniel, « Thucydides and Neorealism », *International Studies Quarterly*, mars 1989, vol.33, n°2.

27. Kennan George F., *American Diplomacy 1900-1950*, University of Chicago Press, 1951, pp.3-4.

28. Pour des exemples importants durant la deuxième guerre mondiale et l'immédiate après-guerre, voir Niebuhr Reinhold, *Moral Man and Immoral Society: A Study in Ethics and Politics*, Scribner's, 1932 ; et *The Irony of American History*, Scribner's, 1952 ; Spykman Nicholas J., *America's Strategy in World Politics: The United States and the Balance of Power*, Harcourt Brace and Company, 1942 ; Lippmann Walter, *U.S. Foreign Policy: Shield of the Republic*, Little Brown, 1943. Voir aussi Steel Ronald, *Walter Lippmann and the American Century*, Little, Brown, 1980, pp.404-408. Parmi les intellectuels, la présentation du réalisme la plus influente fut celle de Carr E. H., *The Twenty Years' Crisis, 1919-1939: An Introduction to the Study of International Relations*, MacMillan, 1940. Plus généralement, voir Smith Michael Joseph, *Realist Thought From Weber to Kissinger*, Louisiana State University Press, 1986. Sur Kennan, on consultera Gaddis John Lewis, *Strategies of Containment: A Critical Appraisal of Postwar American National Security Policy*, Oxford University Press, 1982, pp.25-53 ; Stephanson Anders, *Kennan and the Art of Foreign Policy*, Harvard University Press, 1989, Smith Michael Joseph Smith, op.cit., pp.165-191 ; Miscamble Wilson D., *George F. Kennan and the Making of American Foreign Policy, 1947-1950*, Princeton University Press, 1992.

29. Voir Kennan George F., « Morality and Foreign Policy », 1985, in Kennan George F., *At a Century's Ending: Reflections, 1982-1995*, W.W.Norton, 1996, pp.270, 279.

30. Morgenthau Hans J., *Politics among Nations*, op.cit., pp.5-6. Pour une critique de cet ouvrage, Smith Michael Joseph, op.cit., pp.134-164. Dans son essai, « The Actors in International Politics », Arnold Wolfers observait : « Jusque très récemment, l'Etat comme acteur unique des relations internationales était une approche tellement répandue dans les relations internationales que l'on peut légitimement la considérer comme l'approche traditionnelle » Wolfers A., *Theoretical Aspects of International Relations*, William Fox, 1959, p.53.

31. Gilbert Felix, *To the Farewell Address: Ideas in Early American Foreign Policy*, Princeton University Press, 1961.

32. Kissinger Henry Alfred, *Diplomacy*, Simon and Schuster, 1994, p.18.

33. Kissinger Henry Alfred, *A World Restored: METTERNICH, CASTLEREAGH, and the Problems of Peace, 1812-1822*, Houghton Mifflin, 1957, p.329. Voir aussi Smith Michael Joseph, op.cit., pp.192-217.

34. Aron Raymond, *Peace and War: A Theory of International Relation*, Doubleday, 1966, p.16. Voir aussi Stanley Hoffmann, *The state of War: Essays on the Theory and Practice of International Relations*, Praeger, 1965, pp.22-53.

35. Aron Raymond, *Peace and War*, pp.16, 17, 177 et voir pp.177-83.

36. Dans la discipline des relations internationales, le préfixe « néo » est souvent attaché à une approche particulière par ceux qui critiquent cette approche. Ainsi Ashley Richard K., « The Poverty of Neorealism », in Keohane Robert O. (Ed.), *Neorealism and Its Critics*, Columbia University Press, 1986, p.257 et suiv., et Grieco Joseph M., « Anarchy and Limits of Cooperation : A Realist Critique of the Newest Liberal Institutionnalism », in Baldwin David (Ed.), *Neorealism and Neoliberalism : The Contemporary Debate*, Columbia University Press, 1993.

37. Shimko Keith, « Realism, Neorealism, and American Liberalism », *Review of Politics*, vol.54, n° 2, printemps 1992, p.299.

38. Jervis Robert, *Perception and Misperception in International Relations*, Princeton University Press, 1976, p.62-113.

39. Waltz Kenneth N., *Theory of International Politics*, Addison-Wesley, 1979, p.129 et suiv. Le meilleur résumé de la pensée de Waltz se trouve dans Keohane Robert O., *Neorealism and Its Critics*, Columbia University Press, 1986.

40. Waltz Kenneth N., « Anarchic Orders and Balance of Powers », in Keohane Robert O., *Neorealism and Its Critique*, op.cit., p.117. Waltz a aussi utilisé de temps à autre un modèle évolutionniste plutôt que celui du choix rationnel pour analyser les choix étatiques. La théorie dit simplement que si certains Etats se portent relativement bien, d'autres vont les imiter ou alors décliner ». Dans cette optique, l'opération du balance of power est automatique, avec des Etats se comportant de manière plus ou moins mécanique par rapport à la structure, sans avoir réellement le choix. Les analystes du 18ème siècle affectionnent aussi cette théorie mécanique qui leur permet de dresser une théorie générale du monde naturel. Voir ainsi Gullick Edward, *Europe's Classical Balance of Power*, W. W. Norton, 1955. Les théories marxistes elles aussi flirtent avec les théories évolutionnistes où les Etats obéissent aux lois de l'histoire au lieu de choisir intentionnellement et rationnellement un comportement. Ceci renvoie en fait à une ancienne distinction entre balance of power « automatique » et « manuel » qu'avait opérée Inis Claude, *Power and International Relations*, Random House, 1962

Mais pour Waltz, comme pour d'autres chercheurs dont les marxistes, la structure du système ne présente qu'un ensemble de contraintes et d'opportunités qui exercent une influence déterminante sur la définition des objectifs et des choix des Etats. Dans ce cadre limité, Waltz s'appuie sur le modèle de l'acteur rationnel pour expliquer le comportement des Etats. Comme le note Robert Keohane, « Waltz s'appuie bien sur le modèle rationnel en dépit de ses réfutations antérieures ». Voir Keohane Robert O., « Theory of World Politics », in Keohane Robert O. (Ed.), *Neorealism and Its Critique*, p.173. Le modèle évolutionniste, qui écarte le modèle rationnel en assimilant les Etats aux organismes vivants s'adaptant à l'évolution, utilise parfois des arguments basés sur l'influence déterministe des structures écologiques, économiques ou relatives à la puissance. Sur ce point, voir Diamond Jared, *Guns, Germs, and Steel : The Fates of Human Societies*, W. W. Norton, 1997. Ce paradigme évolutionniste comporte cependant de sérieux handicaps. Tout d'abord, les scientifiques réfutent de plus en plus la notion selon laquelle l'adaptation optimale à un système dominant explique la survie, la disparition ou la prolifération d'une espèce particulière. Sur ce point, voir Gould Stephen Jay, *Wonderful Life : The Burgess Shale and the Nature of History*, W. W. Norton, 1989 et Gell-Mann Murray, *The Quark and the Jaguar : Adventures in the Simple and the Complex*, W. H. Freeman, 1994. Ensuite, cette théorie tend à prendre une position qui minimise et néglige la conscience et la cognition humaine, une position qui est philosophiquement difficile à défendre. Sur ce point, voir Schwartz Barry, *The Battle for Human Nature : Science, Morality and Modern Life*, W. W. Norton, 1986 et pour une approche de type écologique qui souligne néanmoins l'importance du rôle que jouent le principe de rationalité et les facultés cognitives, Sprout Harold et Margaret Sprout *The Ecological Perspective on Human Affairs with Special Reference to International Politics*, Princeton University Press, 1965. Troisièmement, de telles théories évolutionnistes tendent inmanquablement à expliquer des phénomènes qui se produisent dans la longue durée et de ce fait, elles sont inappropriées pour

expliquer des phénomènes particuliers qui se déroulent sur une échelle de quelques vies humaines. Sur ce point et pour une critique des théories générales sur l'évolution du cerveau humain, voir Jones Steve, « The Set within the Skull », *New York Review of Books*, novembre 1997, vol.6, pp.13-16.

41. Waltz cherche aussi à expliquer d'autres phénomènes généraux que le seul balance of power. Il estime ainsi que la probabilité d'un conflit est plus élevée dans un système multipolaire et qu'une guerre est plus probable entre deux Etats lorsque leur interdépendance s'accroît. Sur l'application du néoréalisme à la politique étrangère, voir Elman Colin, « Horses for Courses : Why Not Neorealist Theories of Foreign Policy ? », *Security Studies*, automne 1996, vol.6, p.7, et pp.9-15, et la réponse de Waltz Kenneth N., « International Politics Is Not Foreign Policy », *Security Studies*, automne 1996, vol.6, pp.54-57. L'énumération d'Elman des cas où la théorie de Waltz s'applique à la politique étrangère comprend : le système des cités-Etats de la Grèce antique, où les faibles se rangèrent du côté de Sparte pour équilibrer la puissance d'Athènes, l'Amiral Tirpitz qui, prenant pour modèle la redoutable flotte de guerre du Royaume-Uni, incite Londres à déclencher une course aux armements, les principales puissances du continent européen prenant modèle sur la Prusse pour organiser leurs armées respectives ; la signature en 1922 du traité de Washington sur la réduction des armements navals qui fut obtenue grâce au concours des États-Unis, lesquels seraient vraisemblablement sortis vainqueurs d'une éventuelle course aux armements navals ; les diplomaties de la France et de la Russie à la veille de la première guerre mondiale qui consistaient à nouer le plus possible d'alliances, ou encore la France renonçant à prendre ses responsabilités avant le déclenchement du second conflit mondial.

42. Waltz Kenneth N., « The Emerging Structure of International Politics », *International Security*, automne 1993, vol.18, pp.44-79.

43. Wendt Alexander, « Anarchy Is What States Make of It : The Social Construction of Power Politics », *International Organization*, vol.46, printemps 1992.

44. Voir aussi Schweller Randall, « Neorealism's Status-Quo Bias : What Security Dilemma ? », *Security Studies*, printemps, 1996, vol.5.

45. Van Evera Stephen, « The Cult of the Offensive and the Origins of the First World War », *International Security*, été 1984, vol.9, pp.58-107. Snyder Jack, « Civil-Military Relations and the Cult of the Offensive, 1914 and 1984 », *International Security*, été 1984, vol.9, pp.108-160.

46. Walt Stephen, *The Origins of Alliances*, Cornell University Press, 1987, et Christensen Thomas J., « Perceptions and Alliances in Europe, 1865-1940 », *International Organization*, hiver 1997, vol.51. Christensen estime que dans un système multipolaire, les dirigeants focalisent leur attention sur la force des Etats qui sont en première ligne pour conclure des alliances potentielles, mais souvent ceux-ci interprètent mal la distribution de puissances et les technologies militaires. Ceci les amène à initier des politiques d'alliance qui semblent contre-intuitives et même dangereuses, tel par exemple, Napoléon III restant à l'écart du conflit austro-prussien ou les Britanniques et les Soviétiques repassant le fardeau à la France lors de la crise tchécoslovaque de 1938.

47. Voir la présentation synthétique la plus récente des travaux de Jervis dans Jervis Robert, *System Effects : Complexity in Political and Social Life*, Princeton University Press, 1997. Sur les points de ce paragraphe, voir en particulier, Christensen Thomas et Snyder Jack, « Chain Gangs and Passing Bucks : Predicting Alliance Patterns in Multipolarity », *International Organization*, printemps 1990, vol.44, pp.137-167.

48. Van Evera Stephen, « The Cult of the Offensive and the Origins of the First World War », *International Security*, été 1984, vol.9, pp.58-107. Snyder Jack, « Civil-Military Relations and the Cult of the Offensive, 1914 and 1984 », *International Security*, été 1984, vol.9, pp.108-160.

49. Van Evera Stephen VAN, « Offense, Defense and the Causes of War », *International Security*, printemps 1998, vol.22, pp.5-43.

50. Elman Colin, « Horses for Courses : Why Not Neorealist Theories of Foreign Policy ? », op.cit., pp.7, 9-15. Voir figure 3, p.77.
51. Keohane Robert, *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton University Press, 1984. Voir aussi Keohane Robert O., « Institutionnalist Theory and the Realist Challenge After the Cold War », in Baldwin David, op.cit., p.285.
52. Haas Ernst B., *The Uniting of Europe*, Stanford University Press, 1958. Dans la majorité de ses travaux, Krasner se range du côté des réalistes et considère que les institutions ne sont que des épiphénomènes de la puissance étatique. Voir Krasner Stephen D., « Global Communications and National Power : Life on the Pareto Frontier », in Baldwin David, op.cit. Voir aussi son analyse des régimes comme variables autonomes, dans Krasner Stephen D. (Ed.), *International Regimes*, Cornell University Press, 1983.
53. Même si elle n'est pas ainsi souvent notée par les institutionnalistes, l'un des arguments plaçant pour l'effet indépendant de telles institutions pourrait se formuler de cette manière : « L'établissement d'institutions avec des capacités qui prennent par avance en compte les coûts fixes et qui rendent ainsi possible la poursuite d'actions à faible coût marginal, accroît la probabilité que de telles actions soient entreprises ». Voir Allison Graham et Hisahi Awada, « Democracy and Deadly Conflict: Reflections on the Responsibilities of Democracies in Preventing Deadly Conflict », Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict, à paraître. Ces auteurs estiment que « la volonté des Etats à agir est considérablement influencée par l'existence de telles capacités dont la compétence pour la tâche en question est reconnue et qui peuvent être utilisées à des coûts très faibles ». Pour une version antérieure de cette formulation, voir Allison Graham, « Military Capabilities and American Foreign policy », *Annals of the American Academy*, mars 1973, pp.17-37.
54. Keohane Robert O., « Institutional Theory and the Realist Challenge After the Cold War », in Baldwin David, op.cit., p.271. Keohane préfère le terme institutionnalisme à celui de néolibéral. Sur les institutions internationales et la coopération – qui n'a rien à voir avec l'harmonie – comme facteurs influents dans les relations internationales, voir Keohane Robert O. et Joseph Nye, *Power and Interdependence: World Politics in Transition*, Little Brown, 1977 ; Axelrod Robert et Robert O. Keohane, « Achieving Cooperation under Anarchy: Strategies and Institutions », *World Politics*, octobre 1985, vol.38, pp.226-254 ; Martin Lisa L., « Institutions and Cooperation: Sanctions during the Falkland Islands Conflict », *International Security*, printemps 1992, vol.16, pp.143-178 ; Rosecrance Richard, *The Rise of the Trading State*, Basic Books, 1986 ; Keohane Robert O., *International Institutions and State Power: Essays in International Relations Theory*, Westview, 1989. Sur la définition et la nature des régimes, voir Krasner Stephen D., « Structural Causes and Regimes Consequences: Regimes as Intervening Variables » in Krasner Stephen D., (Ed.), op.cit., pp.1-22.
55. Voir Keohane Robert O., *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton University Press, 1984, Deuxième Partie.
56. Ibid., pp.15-26. Voir aussi Keohane, « Institutional Theory and the Realist Challenge », p.294 : « dans After hegemony, je soulignais dès le départ qu'aucune théorie systémique ne peut être complète ».
57. Ibid., p.285.
58. Ibid., pp.294-95. « Sans une analyse des intérêts qui demande une étude de la politique intérieure, aucune théorie des relations internationales ne peut être totalement adéquate. Plus de recherches doivent être menées au niveau de l'Etat plutôt qu'au niveau du système international ». Voir Axelrod Robert et Keohane Robert O., « Achieving Cooperation under Anarchy: Strategies and Institutions », *World Politics*, octobre 1985, vol.38, pp.226-254 où ils concluaient : « Les contributeurs à Cooperation Under Anarchy n'ont pas exploré particulièrement le rôle des perceptions, mais l'importance des perceptions est incontournable ».

59. Axelrod Robert et Keohane Robert O., « Achieving Cooperation under Anarchy : Strategies and Institutions », *World Politics*, octobre 1985, vol.38.
60. Axelrod Robert, « Conflicts of Interest : An Axiomatic Approach », *Journal of Conflict Resolution*, mars 1967, vol.11, p.87-99 ; *Conflict of Interest : A Theory of Divergent Goals with Applications to Politics*, Markum, 1970.
61. Voir Martin Lisa L., *Coercive Cooperation : Explaining Multilateral Economic Sanctions*, Princeton University Press, 1992. Voir aussi l'analyse de John Duffield sur la contribution de l'OTAN à la longue paix en Europe pendant la guerre froide. Il estime que cette institution ou ce régime international a contribué de manière essentielle à la dissuasion et à la réassurance en Europe, permettant ainsi le maintien de la paix pendant plus de cinq décennies en Europe. Voir Duffield John, « Explaining the Long Peace in Europe : The Contribution of Regional Security Regimes », *Review of International Studies*, 1994, vol.20, pp.369-388. L'appellation de l'OTAN comme « régime » renvoie à la définition des régimes chez Young Oran R., *International Cooperation : Building Regimes for Natural Resources and Environment*, Cornell University Press, 1989 ; et Keohane Robert O., *International Institutions and State Power : Essays in International Relations Theory*. Cette définition est plus restreinte que le concept de Krasner Stephen D., « Structural Causes and Regime Consequences : Regimes as Intervening Variables », in *International Regimes*, sous la direction de Stephen D. Krasner, op.cit.
62. Keohane Robert O., « Institutional Theory and the Realist Challenge After the Cold War », in Baldwin David, op.cit., p.287.
63. Mearsheimer John, « Correspondence : Back to the Future, Part II », *International Security*, automne 1990, vol.15, p.199.
64. Mearsheimer John, « Back to the Future : Instability in Europe after the Cold War », *International Security*, été 1990, vol.15, p.52. Pour un bon exemple de comment on peut sauver une théorie en l'interprétant très soupagement, voir Grieco Joseph M., « The Maastricht Treaty, Economic and Monetary Union and the Neorealist Research Program », *Review of International Studies*, janvier 1995, vol.21, pp.21-40.
65. Keohane Robert Oet Lisa Martin, « The Promise of Institutional Theory », *International Security*, été 1995, vol.20, p.40.
66. Keohane Robert O., « Institutional Theory and the Realist Challenge After the Cold War », in Baldwin David, op.cit., p.291. Remarquons que la prédiction de 1993 sur l'Union européenne comprenait une note de bas de page où Keohane estimait être incapable de faire le même pronostic sur l'OTAN « parce qu'il n'est pas clair que les Etats-Unis et l'Europe continueront à ranger l'OTAN dans leurs intérêts ».
67. Levy Jack S., « Domestic Politics and War », in Rotberg Robert I. et Theodore Krabb, *The Origin and Prevention of Major Wars*, Cambridge University Press, 1988, p.88. La plupart des partisans de la paix démocratique estiment aujourd'hui que la paix démocratique ne reflète que des tendances et des probabilités. Ils ont cessé de la considérer comme une loi universelle de l'histoire. Selon Bruce Russett et James Lee Ray, « La proposition de la paix démocratique ne dit pas que les démocraties ne se font jamais la guerre entre elles. L'absence de conflit de basse intensité n'est pas par ailleurs exclue par les partisans de la paix démocratique ». Voir Russett Bruce et James Lee Ray, « Why the Democratic-Peace Proposition Lives », *Review of International Studies*, 1995, vol.21, p.322. Voir aussi Rousseau David L., Christopher Gelpi, Dan Reiter et Paul Huth, « Assessing the Dyadic Nature of the Democratic Peace, 1918-1988 », *American Political Science Review*, septembre 1996, vol.20, pp.512-533 et Russett Bruce, « Counterfactuals about War and Its Absence » in Tetlock Philip et Aaron Belkin, *Counterfactual Thought Experiments in World Politics : Logical, Methodological and Psychological Perspectives*, Princeton University Press, 1998.
68. Mao Zeev, « The Controversy over the Democratic Peace », *International Security*, été 1997, vol.22, p.162, 173-174.

69. Kant Immanuel, *Zum ewigen Frieden. Ein philosophischer Entwurf*, Reclam, Stuttgart, 1984 (1795). Les paragraphes qui suivent s'inspirent notamment de Nye Joseph Jr., Graham Tallison et Albert Carnesale, *Fateful Visions: Avoiding Nuclear Catastrophe*, Cambridge, 1988, pp.215-216. Sur la redécouverte de Kant, voir Doyle Michael W., « Kant, Liberal Legacies, and Foreign Affairs, Part 1 », *Philosophy and Public Affairs*, été 1983, vol.12, pp.205-235 ; et « Kant, Liberal Legacies, and Foreign Affairs, Part 2 », *Philosophy and Public Affairs*, automne 1983, vol.12, pp.323-353.
70. Oneal John Ret Russett Bruce M., « The Classical Liberals were Right: Democracy, Interdependence and Conflict, 1950-1985 », *International Studies Quarterly*, juin 1997, vol.41, p.267-293.
71. Pour les différents arguments autour de la paix démocratique, voir Brown Michael E., Sean M. Lynn-Jones et Steven Miller (Eds.), *Debating the Democratic Peace*, MIT Press, 1996 ; Elman Miriam Fendius (Ed.), *Path to Peace: Is Democracy the Answer?*, MIT Press, 1997 ; Chan Steve, « In Search of Democratic Peace: Problems and Promise », *Mershon International Studies Review*, mai 1997, vol.41, pp.59-91. Les sceptiques estiment que cette paix démocratique n'existe pas ou que la démocratie ne joue aucun rôle dans la paix démocratique. Les uns avancent que le nombre de guerre entre démocraties est bien plus élevé que ne l'estiment les partisans de la théorie. Les autres contestent la relation entre institutions et valeurs démocratiques et la paix observée entre démocraties et suggèrent d'autres variables.
72. Mansfield Edward Det Jack Snyder, « Democratization and the Danger of War », *International Security*, été 1995, vol.20, pp.5-38. Certains réfutent cependant cette proposition, voir Ward Michael Det Kristian SGleditsch, « Democratizing for Peace », *American Political Science Review*, mars 1998, vol.92, pp.51-61.
73. Ibid. et aussi Owen John M., *Liberal Peace, Liberal War: American Politics and International Society*, Cornell University Press, 1997.
74. Zakaria Fareed, « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs*, novembre-décembre 1997, p.36.
75. Doyle Michael W., *Ways of War and Peace: Realism, Liberalism, and Socialism*, W. W. Norton, 1997. L'analyse proposée par Doyle est particulièrement approfondie. Il y analyse notamment les trois grands fondements qui ont façonné notre conception des relations internationales, la pensée réaliste, la pensée libérale et la pensée socialiste et propose, par ailleurs, une remarquable histoire intellectuelle qui souligne à la fois les fondements philosophiques et les applications pratiques de ces traditions.
76. Ibid., pp.211, 383 et 420.
77. Ibid. et Moravcsik Andrew, « Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, automne 1997, vol.51, p.513 et 515. Voir aussi les classifications du libéralisme dans Herz John, *Political Realism and Political Idealism*, University of Chicago, 1951.
78. Moravcsik Andrew, « Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, automne 1997, vol.51.
79. Ibid., p.513. Ce sont les auteurs qui soulignent.
80. Sur le comportement des gouvernements remettant en question le statu quo ou affichant un nationalisme extrême, voir Van Evera Stephen, « Primed for Peace », *International Security*, 1991, vol.15, pp.23-25 et pp.30-31 et Walt Stephen, *Revolution and War*, Cornell University Press, 1996.
81. La formulation par A. Moravcsik du paradigme Etat-société recouvre plus largement ce qui fait l'essence du modèle III, à savoir le pluralisme en politique étrangère. L'une de ses hypothèses est en effet que « les acteurs fondamentaux sont les individus et les groupes privés ». Mais lorsqu'il s'agit d'expliquer des choix ou de formuler des scénarios sur l'avenir, son acteur principal devient l'Etat unitaire dont les responsables agissent comme les représentants de ces préférences sur base desquelles ils opèrent leurs calculs rationnels. Voir Moravcsik, op.cit., p.516 et 519.

82. Kissinger, *Diplomacy*, op.cit., p.227.
83. Les écrits de Wilson de 1906 et 1908 sont cités dans un ouvrage pénétrant sur la pensée de Wilson. Voir Ninkovich Frank, *Modernity and Power : A History of the Domino Theory in the Twentieth Century*, University of Chicago Press, 1994, pp.41-42. Ninkovich ne mentionne cependant pas l'héritage intellectuel du président Thomas Jefferson qui pour la génération de Wilson était considéré comme l'un des pères fondateurs du libéralisme en politique étrangère. Sur l'influence des idées de Jefferson, voir Peterson Merrill, *The Jefferson Image in the American Mind*, Oxford University Press, 1960. Sur l'influence de Jefferson sur Roosevelt, voir Harper John Lamberton, *American Visions of Europe*, Cambridge University Press, 1994, pp.43-47.
84. Le président Reagan remarquait que « les historiens qui se pencheront sur notre époque souligneront la retenue et les intentions pacifiques des démocraties dont la mission était de préserver la paix et la liberté ». Discours du président Reagan devant la Chambre des Communes, *The New York Times*, 09 Juin 1982. Dans un discours à l'Onu, intitulé « Pax Universalis », le président Bush estimait pour sa part que « avec l'expansion des démocraties s'accroît les opportunités pour un troisième défi : la coopération internationale ». Cité par Doyle Michael, *Ways of War and Peace*, p205. Le président Clinton a appelé sa stratégie de sécurité nationale « Engagement et élargissement », en affirmant que « cette stratégie est basée sur l'élargissement de la communauté des démocraties libérales ». Clinton William, « A National Security Strategy of Engagement and Enlargement », Washington D.C., U.S. Government Printing Office, juillet 1994.
85. Table ronde organisée lors de la réunion de l'APSA en 1996 à laquelle participait Robert Keohane, Bruce Bueno de Mesquita et Thomas Schelling.
86. Voir John Passmore, « Explanation in Everyday Life, in Science, and History », *History and Theory* 2, n°2 (1962).
87. Schelling, *The Strategy of Conflict*, op.cit.
88. Pour plus de développements, voir Schelling Th., *Arms and Influence*, Yale University Press, 1966.
89. Les débats successifs sur la dissuasion sont passés par plusieurs stades. Voir le numéro spécial de *World Politics*, janvier 1989, vol.41. Pour une présentation plus récente de cet argument, Fearon James D., « Rationalists' Explanations for War », *International Organization*, été 1995, vol.49, pp.379-414 et Wagner Harrison R., « Uncertainty, Rational Learning, and Bargaining in the Cuban Missile Crisis », in Ordeshook Peter, *Models of Strategic Choice in Politics*, University of Michigan Press, 1989, p.177-205.
90. Un bon exemple de l'application de cette observation à propos des interactions stratégiques est de montrer que l'analyse de la dissuasion par Lebow et Stein néglige les cas où la dissuasion ne fut pas remise en question. Sur ce point, Voir Achen Christopher et Duncan Snidal, « Rational Deterrence Theory and Comparative Case Studies », *World Politics*, janvier 1989, vol.40, pp.143-169.
91. Pour une analyse récente de ce cas, voir Hagerty Devin T., *The Consequences of Nuclear Proliferation : Lessons from South Asia*, MIT Press, 1998.
92. En même temps que Schelling, Glenn Snyder proposait parallèlement une formulation précise de ce modèle de base. Il estimait que « la probabilité d'une attaque par un agresseur repose essentiellement sur quatre facteurs dans son esprit qui forment ce qu'on peut appeler son « calcul du risque » Ils sont respectivement, son évaluation de ses buts de guerre, les coûts qu'ils estiment devoir subir lorsque le défenseur réagira, la probabilité de ces réponses, y compris l'absence de toute réaction et enfin la probabilité de remplir ses buts de guerre face à chacune des réponses possibles » Voir Snyder Glenn H., *Deterrence and Defense*, Princeton University Press, 1961, p12. Voir aussi son étude des crises sur base de la théorie des jeux et des hypothèses du choix rationnel où les intérêts sont définis principalement en termes de puissances, Snyder Glenn Het Paul Diesing, *Conflict among Nations : Bargaining, Decision Making, and System Structure in International Crises*, Princeton University Press, 1977.

93. Schelling Th., « Nuclear Strategy in the Berlin Crisis », 5 juillet 1961, in JFKL, NSF Files, Box 81, Germany-Berlin-General, 7/1/61-7/6/61. Cette note est reproduite dans Trachtenberg Marc (ED.), *The Development of American Strategic Thought 1945-1969, and Retrospectives*, Garland Publishing, 1988, pp.9-13. L'introduction de cet ouvrage analyse l'influence de cette note auprès de l'administration Kennedy.
94. Kahn Herman, *Thinking about the Unthinkable*, Horizon Press, 1962.
95. Kahn Herman, *On Escalation : Metaphors and Scenarios*, Prager, 1965, p.25.
96. Ibid., p.211.
97. Ibid., p.212.
98. Voir Van Der Heijden Kees, *Scenarios : The Art of Strategic Conversation*, J. Wiley and Sons, 1996.
99. Wohlstetter Albert J., « Analysis and Design of Conflict Systems », in Quade ES (Ed.), *Analysis for Military Decision*, RAND Corporation, 1964, p.131.
100. Raiffa Howard, *Decision Analysis : Introductory Lectures on Choices under Uncertainty*, Random House, 1968.
101. Mc Namara Robert, *Address at the Commencement Exercises*, University of Michigan, Ann Arbor, 16 juin 1962. Pour être tout à fait juste avec Mc Namara, il faut ajouter qu'après cette conclusion, il se penche sur d'autres raisons pouvant mener à une guerre nucléaire : « Le simple fait qu'aucun Etat ne peut rationnellement provoquer une guerre nucléaire ne garantit pas qu'une guerre nucléaire n'aura pas lieu ».
102. Perry William, *Report of the Secretary of Defense to the President and the Congress*, United States Government Printing Office, 1996, px.
103. Ibid.
104. Voir sur ce point, Morrow James D., *Game Theory for Political Scientists*, Princeton University Press, 1970 ; Fudenberg Drew et Maskin Eric, « The Folk Theorem in Repeated Games with Discounting or Incomplete Information », *Econometrica*, vol.54, 1988. Pour une critique pertinente des approches du choix rationnels dans le domaine de la sécurité, Walt Stephen, « Formal Theory and Security Studies », *International Security*, printemps 1999, vol.23.
105. Bueno De Mesquita Bruce et David Lalman, *War and Reason*, Yale University Press, 1992. Leur modèle central envisage deux Etats (A et B) et huit résultats possibles : statu quo, négociation, capitulation par A, capitulation par B, guerre initiée par A, guerre initiée par B, soumission de A, soumission de B.
106. Ibid., pp.27, 35-36.
107. Ibid., p.45.
108. Ibid., pp.250, 40, 50.
109. Selon Robert Jervis, les travaux de la seconde vague des théoriciens de la dissuasion sont les plus connus et les plus développés. Jervis Robert, « Rational Deterrence : Theory and Evidence », *World Politics*, janvier 1989, vol.41, p.190.
110. Achen Christopher et Duncan Snidal, « Rational Deterrence Theory and Comparative Case Studies », *World Politics*, janvier 1989, vol.40, p.152. Comme le notent les auteurs, la théorie prévoit aussi l'échec de la dissuasion dans les cas où il n'y a pas de menace de représailles ou que cette menace n'est pas crédible.
111. Jervis Robert, « Rational Deterrence : Theory and Evidence », op.cit., pp.184, 190, 207.
112. Ibid. Ce sont les auteurs qui soulignent. Sur l'hypothèse de la propension au risque dans la dissuasion rationnelle, voir Lebow Richard Ned et Janice Gross Stein, « Rational Deterrence Theory : I Think, Therefore I Deter », *World Politics*, janvier 1989, vol.41.
113. Ibid. Voir aussi Jervis Robert, Janice Gross Stein et Richard Ned Lebow (Eds.), *Psychology and Deterrence*, John Hopkins University Press, 1985 et Lebow Richard Ned, *Between Peace and War : The Nature of International Crisis*, John Hopkins University Press, 1981.
114. Jervis, « Rational Deterrence : Theory and Evidence », p.207.

115. Voir entre autres, George Alexander Let Richard Smoke, *Deterrence in American Foreign Policy*, Columbia University Press, 1974, George Alexander L., *Forceful Persuasion : Coercive Diplomacy as an Alternative to War*, Institute of Peace Press, 1991 ; George Alexander L., « The Causal Nexus between Cognitive Beliefs in Decision Making Behavior : The Operational Code Belief System », in Falkowski Lawrence S., *Psychological Models of International Relations*, Westview, 1979 ; Jervis Robert, *The Logic of Images in International Relations*, Princeton University Press, 1970 et Jervis Robert, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton University Press, 1976.
116. Fearon James D., « Rationalists' Explanations for War », op.cit.
117. Ibid., p.409.
118. Schelling in Archibald K., (Ed.), *Strategic Interaction and Conflict*, op.cit., p150.
119. Voir la très bonne synthèse de Parker R.A.C, *Chamberlain and Appeasement : British Policy and the Coming of the Second World War*, St.Martin's Press, 1993.
120. Feiling Keith, *Life of Neville Chamberlain*, MacMillan and Co., 1946, p.367.
121. Sur Hitler, voir Weinberg Gehrard L., Germany, *Hitler and World War II : Essays in Modern German and World History*, Cambridge University Press, 1995, pp.30-56.
122. Gilbert Martin, *Churchill : A Life*, Heinemann, 1991, p.513.
123. Ibid., p.552.
124. Churchill Winston S., *The Gathering Storm*, Houghton Mifflin, 1948, pp.303-304. Dans les mois qui suivirent, Churchill soulignait de manière plus précise les désaccords qu'il entretenait avec Chamberlain : « Chacun reconnaît que le Premier Ministre poursuit une politique ferme et de la plus haute importance. Il a ses propres convictions sur ce qu'il doit faire et sur ce qui va arriver... Le Premier Ministre est persuadé qu'Hitler ne cherche plus d'expansion territoriale en Europe et que le contrôle et l'intégration de la République tchèque va satisfaire l'appétit du régime nazi... Il croit que cet acte de restitution va entraîner des relations amicales et confiantes entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Mr. Chamberlain est persuadé que ceci va aboutir à un règlement général, à l'apaisement des puissances insatisfaites et à une paix durable. Mais tout ceci n'est que de la spéculation et de l'espoir. Une série de perspectives opposées doivent être prises en compte. A cette même période l'année prochaine, nous saurons si les positions de Chamberlain vis-à-vis d'Hitler et de l'Allemagne nazie seront exactes ou fausses. A cette même période l'année prochaine, nous saurons si la politique d'apaisement a effectivement apaisé ou au contraire entraîné un appétit encore plus féroce », pp.333-334.
125. Weinberg Gerhard L., *A World at Arms : A Global History of World War II*, Cambridge University Press, 1994, p.29-30.
126. Iraqi Letter to Arab League Threatening Kuwait, State 236 637, 19 juillet 1990. Citée dans Gordon Michael Ret Bernard E. Trainor, *The Generals' War : The Inside Story of the Conflict in the Gulf*, Little Brown, 1995, p15Pour une approche plus générale, voir Karabell Zachary et Philip DZelikow, « Prelude to War : U.S.Policy toward Iraq, 1988-1990 », Kennedy School of Government Case C16-94-1245.0, Harvard University, 1994.
127. Au début du mois d'août, JBaker rencontra Chevarnadze à IrkutskLes souvenirs de Baker sont cités dans Freedman Lawrence et Efraim Karsh, *The Gulf Conflict 1990-1991 : Diplomacy and War in the New World Order*, Princeton University Press, 1993, p.77Voir aussi le témoignage de Baker James A et Thomas M Defrank, *The Politics of Diplomacy : Revolution, War and Peace, 1989-1992*, G.P. Putnam's Sons, 1995, p.274.
128. Vickers Geoffrey, *The Art of Judgement : A Study of Policy Making*, pp.51-52. Pour un « triangle d'or du choix stratégique » analogue, voir Zeckhauser Richard J., « The Strategy of Choice », in Zeckhauser Richard J. (Ed.), *Strategy and Choice*, MIT Press, 1992, p.2, figure 1.1.
129. Vickers, *The Art of Judgment*, p.54.
130. Ibid., pp.82-83. Pour d'autres distinctions entre les vues de Vickers et Herbert Simon, voir Ibid., p.36, n.3 et

INDEX

Mots-clés : bureaucraties/ théorie des organisations, politiques publiques, Relations Internationales